

## 2022\_CT2\_317

**OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - AVIS - Salle des Musiques Actuelles du 6MIC -  
Approbation de l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public avec la SCIC IRIS SARL**

---

Le 22 juin 2022, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'école supérieure d'art Félix Ciccolini à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée Monsieur le Président du Territoire, le 15 juin 2022, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents** : BRAMOULLÉ Gérard - AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – BOULAN Michel – BUCHAUT Romain – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CORNO Jean-François – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – JOISSAINS Sophie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – MALLIÉ Richard – MARTIN Régis – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – PENA Marc – POUSSARDIN Fabrice – ROVARINO Isabelle – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VENTRON Amapola

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales** : AMAR Daniel donne pouvoir à GACHON Loïc – BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – BIANCO Kayané donne pouvoir à FERNANDEZ Stéphanie – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – DAGORNE Robert donne pouvoir à BOULAN Michel – MERCIER Arnaud donne pouvoir à BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – MORBELLI Pascale donne pouvoir à GACHON Loïc – PETEL Anne-Laurence donne pouvoir à KLEIN Philippe – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS Sophie

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : BURLE Christian – CRISTIANI Georges – GRANIER Hervé – GOURNES Jean-Pascal – RAMOND Bernard – RUIZ Michel – SANNA Valérie – TERME Françoise – VINCENT Jean-Louis

**Secrétaire de séance** : LANGUILLE Vincent

**Monsieur Pascal CHAUVIN** donne lecture du rapport ci-joint.

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Politique culturelle et sportive  
Culture**

■ Séance du 22 juin 2022

**07\_2\_01**

■ **Salle des Musiques Actuelles du 6MIC - Approbation de l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public avec la SCIC IRIS SARL**

Monsieur le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

# RAPPORT AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

## Attractivité, tourisme, international, culture, sports, grands évènements

### ■ Séance du 30 juin 2022

23268

#### ATCS-006-30/06/2022-CM

### ■ Salle des Musiques Actuelles du 6MIC - Approbation de l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public avec la SCIC IRIS SARL

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Par délibération n° CSGE 004-6519/19/CM du Conseil de la Métropole du 20 juin 2019, la Métropole Aix-Marseille-Provence a attribué à la SCIC IRIS SARL (le délégataire) un contrat de Délégation de Service Public n°17/05 portant sur l'exploitation de la Salle des Musiques Actuelles du Pays d'Aix (la DSP) dénommée « 6MIC ». Le contrat de Délégation de Service Public arrive à échéance le 30 juin 2026.

Le présent avenant a pour objet d'intégrer deux nouveaux tarifs, s'appliquant pour l'un à la grande salle, pour le second à la salle club. Leurs conditions de commercialisation seront strictement encadrées. Ils s'insèrent ainsi à la marge dans l'activité de la Délégation sans remplacer, ni déséquilibrer les conditions fixées au cahier des charges pour l'ouverture et l'accès des publics dans leur diversité. L'impact de la mise en place de ces tarifs permettra au délégataire d'assurer une programmation nouvelle d'évènements, satisfaisant une demande plus large et assurant une offre plus diversifiée.

Sont également précisées les modalités de mise en œuvre des Activités accessoires, dont les Évènements « hors les murs » qui participent du projet culturel et figuraient initialement dans l'annexe afférente au titre du projet remis par le délégataire.

L'introduction de ces modifications contractuelles est fondée sur les dispositions conjointes de l'article L.3135-1 et des articles R.3135-7 et R.3135-8 du Code de la commande publique dès lors que :

- Les incidences financières sont de faible montant au sens du Code de la commande publique ;
- Les modifications ne peuvent, en tout état de cause, être considérées comme substantielles.

En effet, en application des modalités de calcul prévues par les dispositions des articles du Code de la commande publique, en prenant en compte le chiffre d'affaire figurant dans le CEP actualisé figurant en annexe du présent avenant, l'incidence financière de l'avenant n°1 est de 430 693 euros soit 1,95 % de la somme prévisionnelle initiale des produits de la concession sur sa durée totale.

- Produits du contrat initial : 22 175 758 €
- Produits contrat après avenant 1 : 22 606 450 €

Les mesures de régularisation et d'ajustement contractuel sans incidence financière :

Le présent avenant a également pour objet, sans incidence financière :

- De rectifier un certain nombre d'erreurs matérielles et apporter des précisions sur un certain nombre de dispositions du contrat et de ses annexes constatées au cours des deux premières années d'exploitation.

Plus précisément :

- Afin de renforcer l'opérabilité, l'indexation des contreparties nécessite un niveau de précision plus important au titre des séries d'index employés, ponctuellement des modalités d'application et des dates de calcul. L'indexation des tarifs nécessite une précision satisfaisant la résolution de la problématique de l'arrondi.
- Le présent avenant apporte aussi des modifications issues des récentes évolutions réglementaires nationales relatives aux documents sociaux des entreprises qui se traduisent par des adaptations aux documents susceptibles d'être transmis à l'Autorité déléguante dans le cadre du contrôle annuel de la DSP.
- Par ailleurs, la mise à disposition de l'équipement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 a conduit à une mise à jour d'annexes relatives aux documents techniques du bâtiment, dont les plans, les fiches techniques et la désignation des équipements, qu'il convient de réintégrer dans les annexes au contrat.
- Plusieurs points de précision sont apportés aux définitions figurant au contrat, telle la notion d'opérateur local et de producteur privé extérieur.

Le projet d'avenant a été présenté à la Commission Concession de la Métropole pour information.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de la Commande Publique ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°CSGE 004-6519/19/CM du Conseil de la Métropole du 20 juin 2019 portant approbation du contrat de Délégation de Service Public relatif à l'exploitation de la Salle des Musiques Actuelles du Pays d'Aix ;
- L'information de la Commission « Concession » du 21 juin 2022 ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 22 juin 2022.

**Ouï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il est nécessaire de conclure un avenant au contrat de DSP afin d'intégrer deux nouveaux tarifs et de préciser les modalités de mise en œuvre des activités accessoires, ainsi que d'inclure diverses mesures de régularisation et d'ajustement contractuel sans incidence financière.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est approuvé l'avenant n°1, ci-annexé, au contrat de Délégation de Service Public relatif à l'exploitation de la Salle des Musiques Actuelles, à conclure avec la SCIC IRIS SARL.

**Article 2 :**

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cet avenant et tout document y afférent.

Pour enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué,  
Culture, Innovation numérique

Daniel GAGNON

**AVENANT N°1 A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA  
SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES**

ENTRE :

**La Métropole Aix Marseille Provence**, ayant son siège au Pharo - 58 Boulevard Charles Livon - 13007 MARSEILLE, représentée par son Président en exercice, Madame Martine VASSAL, dûment habilité à la signature des présentes par délibération du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022;

Ci-après désigné la « **la collectivité délégante** » ou « **le délégant** »

*D'une part,*

**Et :**

La société **SCIC SARL à capital variable IRIS**, enregistrée au RCS d'Aix-en-Provence sous le numéro 812 567 451, ayant son siège social au 160 rue Pascal Duverger, 13090 Aix-en-Provence, représentée par son Gérant, Stéphane DELHAYE, dûment habilité à la signature des présentes,

Ci-après désigné le « **déléataire** »

*D'autre part,*

Il a été convenu ce qui suit :

## **PREAMBULE**

Par délibération n° CSGE 004-6519/19/CM du Conseil de la Métropole du 20 juin 2019, la Métropole Aix-Marseille-Provence a approuvé le contrat de délégation de service public pour l'exploitation de la salle des Musiques Actuelles du Territoire du Pays d'Aix, dénommée « 6MIC ».

Le contrat de délégation de service public arrive à échéance le 30 juin 2026.

Il est proposé de créer deux nouveaux tarifs s'appliquant à la grande salle et au club. Ceux-ci seront commercialisés suivant des conditions strictement encadrées. Ils s'insèrent à la marge dans l'activité de la Délégation sans remplacer, ni déséquilibrer les conditions fixées au cahier des charges pour l'ouverture et l'accès des publics dans leur diversité. L'impact de la mise en place de ces tarifs permettra au délégataire d'assurer une programmation nouvelle d'évènements satisfaisant une demande plus large et assurant une offre plus diversifiée.

Sont également fixées les modalités de mise en œuvre des Activités accessoires, dont les Événements « hors les murs » qui participent du projet culturel et figuraient initialement dans l'annexe afférente au titre du projet remis par le délégataire.

L'avenant 1 a également pour objet, sans incidences financières, de corriger des erreurs matérielles et apporter des précisions sur un certain nombre de dispositions du contrat et de ses annexes constatées au cours des deux premières années d'exploitation.

Plus précisément :

- Afin de renforcer l'opérabilité, l'indexation des contreparties nécessite un niveau de précision plus important au titre des séries d'index employés, ponctuellement des modalités d'application et des dates de calcul. L'indexation des tarifs nécessite une précision satisfaisant la résolution de la problématique de l'arrondi.
- Le présent avenant apporte aussi des modifications issues des récentes évolutions réglementaires nationales relatives aux documents sociaux des entreprises qui se traduisent par des adaptations aux documents susceptibles d'être transmis à l'Autorité déléguante dans le cadre du contrôle annuel de la DSP.
- Par ailleurs, la mise à disposition de l'équipement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 a conduit à une mise à jour d'annexes relatives aux documents techniques du bâtiment, dont les plans, les fiches techniques et la désignation des équipements, qu'il convient de réintégrer dans les annexes au contrat.
- Plusieurs points de précision sont apportés aux définitions figurant au contrat, telle la notion d'opérateur local et de producteur privé extérieur.

## **Incidences financières :**

- Produits du contrat initial : 22 175 758 €
- Produits de l'avenant 1 : 430 693 €
- Produits contrat après avenant 1 : 22 606 450 €

Soit 1,95 % de la somme prévisionnelle initiale des produits de la concession sur sa durée totale.

Les modifications apportées sont de faible montant au sens du code de la commande publique et, en tout état de cause, ne peuvent être caractérisées de substantielles. L'avenant 1 est conclu dans le respect des dispositions des articles L. 3135-1 et R 3135-8 du CGCT.

## **Article 1 : Création de nouveaux tarifs – Modification de l'Annexe VI.1 du contrat**

La grille tarifaire mentionnée à l'article 30.1 est complétée de deux nouveaux tarifs suivants :

Tarif O : appliqué uniquement pour des concerts programmés par le délégataire dans la grande salle. L'application du tarif O est loisible dès lors que la rémunération de l'artiste principal (cachet artistique) payée par le délégataire en qualité d'organisateur est supérieure à 14 000 euros hors taxes sur l'évènement considéré. La commercialisation de ce tarif est limitée à 6 occurrences par exercice annuel ou à 10% au plus des évènements programmés dans la grande salle.

Le montant du tarif O pour l'année 2022 est fixé à : 35 euros pour le plein tarif ; 33 euros pour le tarif réduit et 30 euros pour le tarif spécial. Ces tarifs seront indexés à partir de l'exercice 2023 conformément aux dispositions de l'article 31.

Tarif P : appliqué uniquement pour des concerts programmés dans la salle club. L'application du tarif P est loisible dès lors que les couts plateau de l'évènement considéré sont supérieurs à 6000 euros hors taxes. Par coût plateau s'entend la somme totale de rémunération (cachets artistiques) des artistes programmés payée par le délégataire en qualité d'organisateur en cas de co-plateaux. La commercialisation de ce tarif est limitée à un maximum de 12 occurrences par exercice annuel.

Le montant du tarif P est fixé à : 25 euros pour le plein tarif ; 22 euros pour le tarif réduit ; 20 euros pour le tarif spécial. Ces tarifs seront indexés à partir de l'exercice 2023 conformément aux dispositions de l'article 31.

## **Article 2 : Objectifs prioritaires de service public - Modification de l'article 9 du contrat**

Le paragraphe suivant, qui faisait partie du cahier des charges par renvoi, dans le document programme, à la pièce n° 5.2 du dossier de consultation des entreprises, n'a pas été réintégré dans le contrat de DSP lors de sa mise au point. Cette disposition faisant partie intégrante des engagements du Déléguataire dès la procédure de passation initiale, il convient donc de corriger cette erreur matérielle dans le contrat.

En conséquence, est ajouté le paragraphe suivant :

Le délégataire pourra prévoir des locations de salles pour des types d'activités autres que les concerts. La proportion de ces événements ne pourra néanmoins excéder 10% de la programmation globale des deux salles (grande salle et club). Toute manifestation à titre culturel, confessionnel et politique est exclue, étant entendu que les réunions des instances délibérantes ou des commissions instituées auprès des collectivités et EPCI ne sont pas considérées comme des manifestations politiques.

De plus, afin de fixer dans le contrat les publics visés par ces dispositions, il convient de préciser les définitions suivantes :

Sont ajoutés les paragraphes suivants :

Un opérateur local s'entend : soit comme une structure de droit privé à but lucratif ou non-lucratif, dont le siège social est situé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence et dont l'objet social relève de la filière musiques actuelles au titre de la production, de l'édition, de la diffusion, de la création ou de l'enseignement des musiques actuelles. Soit comme une institution publique du secteur culturel de service public ou une relevant de l'enseigne-

ment primaire, secondaire, supérieur, spécialisé, artistique opérant sur le Territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Les Producteurs privés extérieurs s'entendent comme toute Société commerciale de droit privé ayant son siège social en dehors du territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence.

### **Article 3 : Production du rapport annuel - Modification de l'article 35 du contrat**

L'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 35 du contrat :

*« Le Délégué produit, avant le 30 avril de chaque année, à la Personne Publique un rapport annuel comprenant, sans préjudice des dispositions des articles R.3131-2 à R.3131-4 du code de la commande publique, un compte rendu technique, un compte rendu financier ainsi qu'une analyse de la qualité du service au titre de l'année civile précédente.*

**Est remplacé par :**

Le Délégué produit, avant le 30 juin de chaque année, à la Personne Publique un rapport annuel comprenant, sans préjudice des dispositions des articles R.3131-2 à R.3131-4 du code de la commande publique, un compte rendu technique, un compte rendu financier ainsi qu'une analyse de la qualité du service au titre de l'année civile précédente.

### **Article 4 : Compte-rendu technique – exploitation - Modification de l'article 36.2 du contrat**

La Déclaration annuelle des données sociales unifiée (DADS) ayant été supprimée au sein du code de sécurité sociale,

L'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 36.2 du contrat :

*« Au titre de l'exploitation, le compte rendu technique mentionne :*

*« • les effectifs du service d'exploitation ainsi que la une copie de l'état annuel DADS destiné à l'URSSAF ;*

**Est remplacé par :**

*Au titre de l'exploitation, le compte rendu technique mentionne :*

*• les effectifs du service d'exploitation ainsi qu'un état détaillant le volume, la catégorisation, la répartition des emplois et la typologie de contractualisation pour l'ensemble de l'activité ;*

### **Article 5 : Indexation (date de référence) - Modification des articles 28 – 29.2.3 et 29.2.4 - 30**

Les articles 29.2.3 et 29.2.4 déterminent l'année 2020 comme année de référence pour l'indexation, sans plus de précision. Les articles 28 et 30 ne précisent aucune date pour l'année de référence.

Par conséquent, le présent avenant fixe le 02 janvier 2020, jour de la remise du bâtiment au délégataire comme référence pour n0.

De plus, les références au « 30 septembre » (art. 29.2.3) et au « 31 juillet » (art. 29.2.4) comme échéances de calcul sont supprimées et remplacées par la référence au « 30 juin », conformément à l'article 31 modifié ci-dessous.

### **Article 6 : Dispositions relatives aux tarifs (arrondis) – Modification de l'article 30**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2022  
Date de réception préfecture : 27/06/2022

**Le paragraphe suivant est ajouté :**

« 30.5 Arrondis

Toutefois, afin de garantir leur lisibilité et leur opérabilité, les tarifs affichés sont corrigés comme suit :

(a) Tous les tarifs relevant des articles 30.1 et 30.2 sont appliqués en termes entiers sans décimales.

(b) Le calcul de la formule CI s'effectue avec 2 décimales après la virgule. Le pourcentage ainsi calculé en variation de la base N0 est transcrit en numéraire euro avec deux décimales (soit au cents).

(c) Un arrondi est alors effectué à l'euro entier le plus proche, suivant la règle de l'arrondi au pair le plus proche : si 4 ou un chiffre inférieur correspond à la première décimale découlant du résultat d'application de la formule CI, alors le tarif reste inchangé. Si 5 ou un chiffre supérieur correspond à la première décimale découlant du résultat d'application de la formule CI, alors le tarif est arrondi à l'euro supérieur.

**Article 7 : Indexation (indices) - Modification de l'article 31**

**4.1 indices et dates de référence**

Pour tenir compte du secteur d'activité, section R de la nomenclature NACE, l'indice **ICTrev-TS**, est remplacé par « Indice des salaires mensuels de base – Arts spectacles et activités récréatives (Naf rév. 2, niveau A38 RZ) Base 100 au T2 2017 - identifiant 010562684 « **ISMB-TS** » ».

Les autres indices restent inchangés mais sont précisés en référence à la nomenclature de l'INSEE.

De plus pour le calcul d'indexation le contrat initial fixe des dates de calcul différenciées pour chaque contrepartie. Ces points complexifient notablement l'exécution.

Il est proposé de fixer une date unique de calcul pour toutes les contreparties et les tarifs.

**En conséquence, l'article 31 est remplacé par :**

« **L'indexation des tarifs mentionnés aux articles 30.1 et 30.2 se fera sur la base des indices Insee suivant la formule :**

$$CI = ( 0,27 \times ( ISMB-TS_n / ISMB-TS_o ) ) + ( 0,48 \times ( BtoB_n / BtoB_o ) ) + ( 0,25 \times ( COICOP_n / COICOP_o ) )$$

Où :

**ISMB-TS** : Indice des salaires mensuels de base – Arts spectacles et activités récréatives (Naf rév. 2, niveau A38 RZ) Base 100 au T2 2017 - identifiant 010562684.

**BtoB** : Indices des prix de production des services français aux entreprises françaises - Total HS – ensemble des services – données trimestrielles brutes – identifiant 0110546089.

**COICOP** : Indice annuel des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France métropolitaine - Nomenclature Coicop : 09.4 - Services récréatifs et culturels – identifiant 001764193

Les tarifs sont indexés après application de la formule au 30 juin ».

L'application de l'indexation des tarifs prévus articles 30.1 et 30.2 calculée au 30 juin de l'année N conformément la formule CI est applicable au titre de l'année n+1

Adressé de réception en préfecture  
013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2022  
Date de réception préfecture : 27/06/2022

« L'indexation des contributions publiques mentionnées aux articles 29.2.3 et 29.2.4 se fera sur la base des indices Insee suivant la formule :

$$\text{CIS} = (0,27 \times (\text{ISMB-TSn} / \text{ISMB-TSo})) + (0,48 \times (\text{BtoBn} / \text{BtoBo})) + (0,25 \times (\text{COICOPn} / \text{COICOPo}))$$

Où :

**ISMB-TS** : Indice des salaires mensuels de base – Arts spectacles et activités récréatives (Naf rév. 2, niveau A38 RZ) Base 100 au T2 2017 - identifiant 010562684 ».

**BtoB** : Indices des prix de production des services français aux entreprises françaises - Total HS – ensemble des services – données trimestrielles brutes – identifiant 0110546089.

**COICOP** : Indice annuel des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France métropolitaine - Nomenclature Coicop : 09.4 - Services récréatifs et culturels – identifiant 001764193

Les subventions sont indexées après application de la formule au 30 juin ».

« L'indexation de la redevance domaniale mentionnée à l'article 28 se fera sur la base des indices Insee suivant la formule :

$$\text{CIR} = (0,5 \times (\text{BT01n} / \text{BT01o})) + (0,26 \times (\text{COICOPn} / \text{COICOPo})) + (0,24 \times (\text{ILATn} / \text{ILATo}))$$

Où :

**BT01** : Index du bâtiment - BT01 - Tous corps d'état - Base 2010 – identifiant 1710186.

**COICOP** : Indice annuel des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France métropolitaine - Nomenclature Coicop : 09.4 - Services récréatifs et culturels – identifiant 001764193

**ILAT** : Indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) - Base 100 au 1er trimestre 2010 – identifiant 1617112 ».

La part fixe de la redevance est indexée après application de la formule au 30 juin ».

### **Article 8 : Modification des articles 1 – 36 – 42 – 54 – 55**

Le terme « *le candidat retenu* » est remplacé par « le délégataire », y compris au sein des annexes VI.1 VI.2 – VI.3.

### **Article 9 : Événements hors les murs – modification des articles 1 et 17**

Il est ajouté à l'article 1 *Définitions*, le paragraphe suivant :

« Évènement hors les murs » désigne une prestation réalisée par le délégataire en dehors du périmètre physique de l'équipement, Il participe du projet culturel décrit au contrat. Un évènement « hors les murs » répond aux conditions d'activités accessoires de l'article 17 ».

En conséquence, l'article 17 *Autres activités* est complété comme suit :

« Dans le cadre de la réglementation en vigueur, et sous réserve d'en informer préalablement la Personne Publique, le Délégué pourra assurer le développement dans la SMAC d'activités économiques permettant l'animation de celui-ci en dehors des Evènements.

« De même, le délégataire pourra organiser ou satisfaire la commande d'Evénements organisés « hors les murs » ».

En revanche, les activités « hors les murs » requièrent une autorisation préalable de la Personne Publique. Cette dernière sera donc informée de l'intention du délégataire avec une antériorité de 3 mois précédant la date souhaitée pour la conclusion de tout accord afférent par celui-ci.

L'absence de réponse de la Personne Publique dans un délai de 2 mois vaut autorisation.

En conséquence, un évènement « hors les murs » peut donner lieu à une contrepartie qui constitue une recette accessoire intégrant les recettes de la délégation.

« Les activités économiques accessoires développées devront présenter une complémentarité avec la vocation artistique de la Salle de Musiques Actuelles.

Elles devront :

- Bénéficiaire, notamment financièrement, au service public délégué
- Demeurer accessoires en volume par rapport à l'activité principale que constitue l'exploitation du service public délégué ;
- Faire l'objet d'une comptabilité analytique séparée.

En tout état de cause, les activités accessoires sont réalisées sous la seule responsabilité du Délégataire.

L'autorité délégante peut interdire l'exécution de tout ou partie des activités complémentaires et/ou prestations accessoires lorsqu'elles ne sont pas exécutées dans les conditions autorisées préalablement.

La liste et le bilan de l'ensemble des activités complémentaires et/ou prestations accessoires figure dans le rapport annuel du Délégataire dans une rubrique dédiée.

A ce titre, l'ensemble des produits afférents aux activités accessoires fait partie des recettes de la délégation de service public recensées dans le compte-rendu financier que le Délégataire est tenu de remettre à l'Autorité délégante en application de l'article 37.

#### **Article 10 : Modification de l'article 36**

**En conséquence de l'article précédent, il est ajouté à l'article 36.3 *Indications quantitatives relatives à l'exécution du service* :**

- ✓ Un Etat récapitulatif des activités accessoires au titre de l'article 17

#### **Article 11 : Dispositions du contrat initial**

Toutes les dispositions du contrat de délégation de service public initial qui ne sont pas contraires au présent avenant restent en vigueur.

#### **Article 12 : Entrée en vigueur**

Le présent avenant prendra effet à la date de sa notification au délégataire par le délégant.

#### **Article 13 : Annexes**

Les annexes suivantes se substituent aux annexes correspondantes du contrat initial :

#### **Annexe 1 : Remplace l'annexe I.1 du contrat**

Le carnet de plans de l'équipement porté en annexe I.1 du contrat initial date de mai 2018 reflétant l'état de l'avant-projet définitif. Obsolète, ce carnet de plans est remplacé par celui du DOE de l'équipement tel que remis au délégataire le 02 janvier 2020.

#### **Annexe 2 : Remplace l'annexe I.2 du contrat**

Le carnet des fiches locaux de l'équipement porté en annexe I.2 du contrat initial date de 2018 et reflète donc un état obsolète. Ce carnet de fiches locaux est remplacé par celui du DOE de l'équipement tel que remis au délégataire le 02 janvier 2020.

**Annexe 3 : Remplace l'annexe VI.1 Tarifs des Evènements**

Comme indiqué dans l'Article 1.

Fait à Marseille

Le

En trois exemplaires originaux,

Pour le délégataire,

Le Gérant de la SCIC IRIS

**Stéphane DELHAYE**

Pour le délégant,

Pour la Présidente et par délégation,

Le Vice-Président

**Pascal MONTECOT**

OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - AVIS - Salle des Musiques Actuelles du 6MIC -  
 Approbation de l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public avec la SCIC IRIS SARL

Vote sur le rapport

Inscrits	
Votants	58
Abstentions	49
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	0
Majorité absolue	49
Pour	25
Contre	49
Ne prennent pas part au vote	0
	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

**Gérard BRAMOULLÉ**

Signé, le 23 JUIN 2022

## Délégation de Service Public de la Salle de Musiques Actuelles

## Note F6 : Compte de Résultat prévisionnel

Avenant n°1

Les montants indiqués dans les tableaux ci-dessous sont exprimés en euros hors taxe, date de valeur 01.01.2018

## Compte de résultat prévisionnel avec les niveaux de maintenance 1, 2 et 3

	2019 (4 mois)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (6 mois)
<b>I. Produits</b>	<b>366 789,99 €</b>	<b>3 115 158,63 €</b>	<b>3 339 844,23 €</b>	<b>3 589 126,25 €</b>	<b>3 480 337,25 €</b>	<b>3 587 987,34 €</b>	<b>3 412 238,31 €</b>	<b>1 714 967,93 €</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>- €</b>	<b>1 338 109,25 €</b>	<b>1 506 092,08 €</b>	<b>1 729 672,71 €</b>	<b>1 870 258,30 €</b>	<b>1 965 807,67 €</b>	<b>2 003 843,78 €</b>	<b>1 002 292,85 €</b>
Studios		54 930,98 €	82 016,80 €	90 689,51 €	97 179,32 €	97 306,26 €	97 435,49 €	48 783,52 €
Grande Salle		804 948,47 €	891 480,45 €	963 305,23 €	1 046 887,64 €	1 084 602,73 €	1 100 634,01 €	553 009,26 €
Club		123 278,00 €	140 488,03 €	144 687,42 €	162 494,54 €	161 039,38 €	168 824,08 €	77 400,17 €
Produit buvette, petite restauration, boutique (restaurant, bar, boutique), hors les murs		354 951,80 €	392 106,80 €	530 990,55 €	563 696,80 €	622 859,30 €	636 950,20 €	323 099,90 €
<b>Subventions (hors investissement)</b>	<b>360 000,00 €</b>	<b>1 170 000,00 €</b>	<b>1 183 050,00 €</b>	<b>1 196 295,75 €</b>	<b>1 209 740,19 €</b>	<b>1 223 386,29 €</b>	<b>1 237 237,08 €</b>	<b>625 647,82 €</b>
Montant de la subvention de pré-exploitation (phase 1)	360 000,00 €							
Montant de la subvention à l'émergence des pratiques de musiques actuelles (phase 2)		150 000,00 €	152 250,00 €	154 533,75 €	156 851,76 €	159 204,53 €	161 592,60 €	82 008,24 €
Montant de la subvention subvention d'exploitation (phase 2)		720 000,00 €	730 800,00 €	741 762,00 €	752 888,43 €	764 181,76 €	775 644,48 €	393 639,58 €
Montant des subventions (hors délégit)		300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	150 000,00 €
<b>Reprise des subventions d'investissement</b>	<b>1 082,99 €</b>	<b>464 516,83 €</b>	<b>474 676,43 €</b>	<b>474 676,43 €</b>	<b>240 329,85 €</b>	<b>237 114,38 €</b>	<b>8 027,12 €</b>	<b>- €</b>
<i>Nota : Les subventions d'investissement reçues doivent être comptabilisées en produits dans le compte de résultat, cette reprise étant faite au même rythme que l'amortissement comptable des biens qu'elles ont permis de financer.</i>								
<b>Autres produits</b>	<b>5 707,00 €</b>	<b>142 532,55 €</b>	<b>176 025,72 €</b>	<b>188 481,36 €</b>	<b>160 008,91 €</b>	<b>161 679,00 €</b>	<b>163 130,33 €</b>	<b>87 027,26 €</b>
dont aides CNV		9 735,04 €	42 378,27 €	43 962,73 €	44 597,31 €	45 352,11 €	45 865,27 €	22 913,92 €
dont aides SACEM		20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	10 000,00 €
dont mécénat		40 000,00 €	40 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	30 000,00 €
dont autres produits de gestion courante	5 707,00 €	65 497,51 €	66 347,45 €	67 218,63 €	38 111,60 €	39 026,89 €	39 965,06 €	20 463,34 €
dont adhésion à IRIS		7 300,00 €	7 300,00 €	7 300,00 €	7 300,00 €	7 300,00 €	7 300,00 €	3 650,00 €
<b>II. Charges</b>	<b>357 012,71 €</b>	<b>3 056 682,67 €</b>	<b>3 277 259,17 €</b>	<b>3 460 286,99 €</b>	<b>3 304 246,53 €</b>	<b>3 420 439,75 €</b>	<b>3 249 402,64 €</b>	<b>1 648 095,89 €</b>
<i>Nota : les montants indiqués ici reprennent les montants détaillés en cadre F5.</i>								
<b>Charges de personnel</b>	<b>158 649,59 €</b>	<b>1 049 377,30 €</b>	<b>1 090 419,00 €</b>	<b>1 118 179,83 €</b>	<b>1 149 324,41 €</b>	<b>1 178 179,48 €</b>	<b>1 204 280,01 €</b>	<b>613 828,52 €</b>
<b>Charges générales</b>	<b>179 300,00 €</b>	<b>961 807,25 €</b>	<b>1 089 201,47 €</b>	<b>1 193 419,21 €</b>	<b>1 262 318,20 €</b>	<b>1 339 161,11 €</b>	<b>1 393 975,18 €</b>	<b>708 471,86 €</b>
<b>Charges de ménage, d'entretien et de gardiennage (maintenance niveaux 1,2 et 3)</b>	<b>2 202,40 €</b>	<b>330 058,55 €</b>	<b>356 805,27 €</b>	<b>367 342,52 €</b>	<b>378 463,74 €</b>	<b>387 806,43 €</b>	<b>395 675,92 €</b>	<b>202 613,99 €</b>
<b>Impôts et taxes (sauf IS)</b>	<b>- €</b>	<b>25 449,29 €</b>	<b>25 492,09 €</b>	<b>25 411,54 €</b>	<b>26 211,77 €</b>	<b>26 504,88 €</b>	<b>27 370,41 €</b>	<b>14 062,14 €</b>
Aléas								
<b>Dotations amortissements et provisions</b>	<b>7 860,72 €</b>	<b>514 071,30 €</b>	<b>526 316,94 €</b>	<b>555 983,66 €</b>	<b>282 492,34 €</b>	<b>277 114,38 €</b>	<b>11 582,68 €</b>	<b>- €</b>
<b>Autres charges</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>55 918,98 €</b>	<b>67 224,40 €</b>	<b>76 323,23 €</b>	<b>79 954,66 €</b>	<b>84 309,84 €</b>	<b>87 244,36 €</b>	<b>43 512,78 €</b>
<b>Redevance due à la CPA</b>	<b>- €</b>	<b>120 000,00 €</b>	<b>121 800,00 €</b>	<b>123 627,00 €</b>	<b>125 481,41 €</b>	<b>127 363,63 €</b>	<b>129 274,08 €</b>	<b>65 606,60 €</b>

## F6 - Compte de résultat

Avenant n°1	2019 (4 mois)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (6 mois)
38 III. Résultat d'exploitation (I-II)	9 777,28 €	58 475,96 €	62 585,06 €	128 839,26 €	176 090,72 €	167 547,59 €	162 835,67 €	66 872,04 €
39								
40 IV. Charges financières	1 393,67 €	5 901,30 €	3 233,28 €	3 914,07 €	3 386,99 €	466,05 €	- €	- €
41								
42 V. Charges exceptionnelles								
43								
44 VI. Résultat avant IS (III-IV-V-VI)	8 383,61 €	52 574,66 €	59 351,78 €	124 925,19 €	172 703,73 €	167 081,54 €	162 835,67 €	66 872,04 €
45								
46 VII. Impôt sur les Sociétés	1 257,54 €	9 765,30 €	11 662,90 €	28 721,38 €	39 363,93 €	37 958,39 €	36 896,92 €	12 906,01 €
47 <i>Report à nouveau</i>		7 126,07 €	42 809,36 €	47 688,88 €	96 203,81 €	133 339,80 €	129 123,16 €	125 938,75 €
48 <i>utilisation du RAN</i>								
49 <i>Résultat fiscal après imputation RAN</i>								
50								
51 VIII. Résultat net	7 126,07 €	42 809,36 €	47 688,88 €	96 203,81 €	133 339,80 €	129 123,16 €	125 938,75 €	53 966,03 €
52								
53								

# DSP n°17/05 - Annexes contractuelles

## GRILLE DE TARIFICATION PUBLICS 2022 - INDEXATION CONTRACTUELLE APPLIQUÉE sur N0 : 102,88%

(1) (2) (3) Tarifs entrées public	Tarif Plein DSP	Tarif Plein 2022	Tarif réduit DSP	Tarif réduit 2022	(5) Tarif spécial DSP	(5) Tarif spécial 2022
Tarif A	25 €	26 €	22 €	23 €	20 €	21 €
Tarif B	27 €	28 €	24 €	25 €	22 €	23 €
Tarif C	26 €	27 €	24 €	25 €	22 €	23 €
Tarif D	28 €	29 €	26 €	27 €	24 €	25 €
Tarif E	29 €	30 €	26 €	27 €	24 €	25 €
Tarif F	31 €	32 €	28 €	29 €	26 €	27 €
Tarif G	15 €	15 €	12 €	12 €	10 €	10 €
Tarif H	17 €	17 €	14 €	14 €	12 €	12 €
Tarif I	16 €	16 €	14 €	14 €	12 €	12 €
Tarif J	18 €	19 €	16 €	16 €	14 €	14 €
Tarif K	10 €	10 €	8 €	8 €	6 €	6 €
Tarif L	6 €	6 €	4 €	4 €	2 €	2 €
Tarif M: Abonnement	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
<b>CREATION DE NOUVEAUX TARIFS PORTES A L'AVENANT N°1</b>						
Tarif O	Tarif plein : 35 €		Tarif réduit : 33 €		Tarif spécial : 30 €	
	Tarif applicable uniquement en grande salle pour des cachets artistiques de plus de 14 000€					
L'utilisation de ce tarif ne pourra pas représenter plus de 10% du nombre total d'événement sur l'année						
Tarif P	Tarif plein : 25 €		Tarif réduit : 22 €		Tarif spécial : 20 €	
	Tarif applicable uniquement en club pour des cachets artistiques de plus de 6000€					

### Détailler les cadres d'application des tarifs

Tarif A	Tarif parterre, prévente, en grande salle, configuration debout et en assis/debout
Tarif B	Tarif parterre, vente au guichet sur place le jour même, en grande salle, configuration debout et en assis/debout
Tarif C	Tarif place assise, en prévente, en grande salle, configuration assis/debout
Tarif D	Tarif place assise, vente au guichet sur place le jour même, en grande salle, configuration assis/debout
Tarif E	Tarif place assise numérotée, en prévente, en grande salle, configuration assis numéroté
Tarif F	Tarif place assise numérotée, vente au guichet sur place le jour même, en grande salle, configuration assis numéroté
Tarif G	Tarif parterre, en prévente, en club, configuration debout
Tarif H	Tarif parterre, vente au guichet sur place le jour même, en club, configuration debout
Tarif I	Tarif place assise, en prévente, en club, configuration assis numéroté
Tarif J	Tarif place assise, vente au guichet sur place le jour même, en club, configuration assis numéroté
Tarif K	Tarif "découvertes" en club
Tarif L	Tarif des spectacles jeunes publics
Tarif M	Tarif de la carte d'abonnés

### Détailler les catégories d'usagers accédant au tarif réduit sur les concerts

Etudiants  
 Bénéficiaire du RSA  
 Titulaire du Pass Culture  
 Titulaire d'une carte d'abonnement d'une autre SMAC  
 Intermittent du spectacle  
 Chômeur  
 CE  
 Titulaire d'une carte d'abonnement d'un équipement culturel de la ville d'Aix: GTP, Pavillon Noir, Méjanas.

### Détailler les catégories d'usagers accédant au tarif spécial sur les concerts

Le tarif spécial est accordé à tous les titulaires de la carte d'abonnement IRIS

La tarif "découvertes" en club est accordé à tous les usagers sans distinction

### Détailler les formules spécifiques type carte d'abonnement, ...

La carte d'abonnement à 20€, donne droit aux tarifs spéciaux et en plus à des avantages tels que des concerts gratuits, des rencontres privilégiées, la participation à des jeux concours spéciaux...

Le quota sera de trois concerts gratuits choisis parmi une sélection faite par IRIS dans la programmation par saison et sous réserve des places disponibles.

Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
 Date de télétransmission : 27/06/2022  
 Date de réception préfecture : 27/06/2022



# Salle des Musiques actuelles du Pays d'Aix

## Contrat DSP n°19/05

### *Annexes portées à l'avenant n°1*

#### Carnet de plans

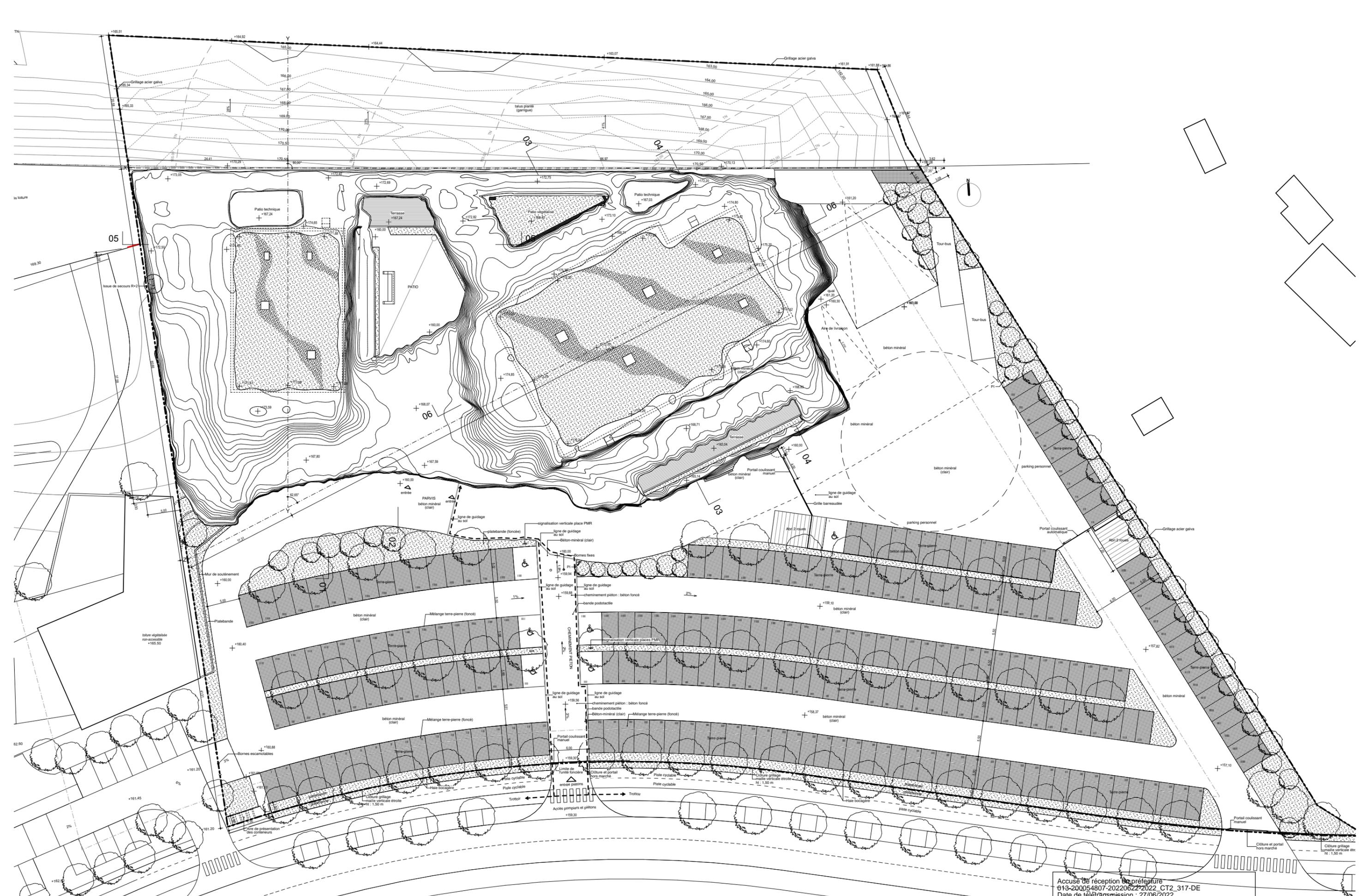
Pans par niveaux, coupes.

Repérage des locaux à risque

Plans de scénographie des salles de diffusion

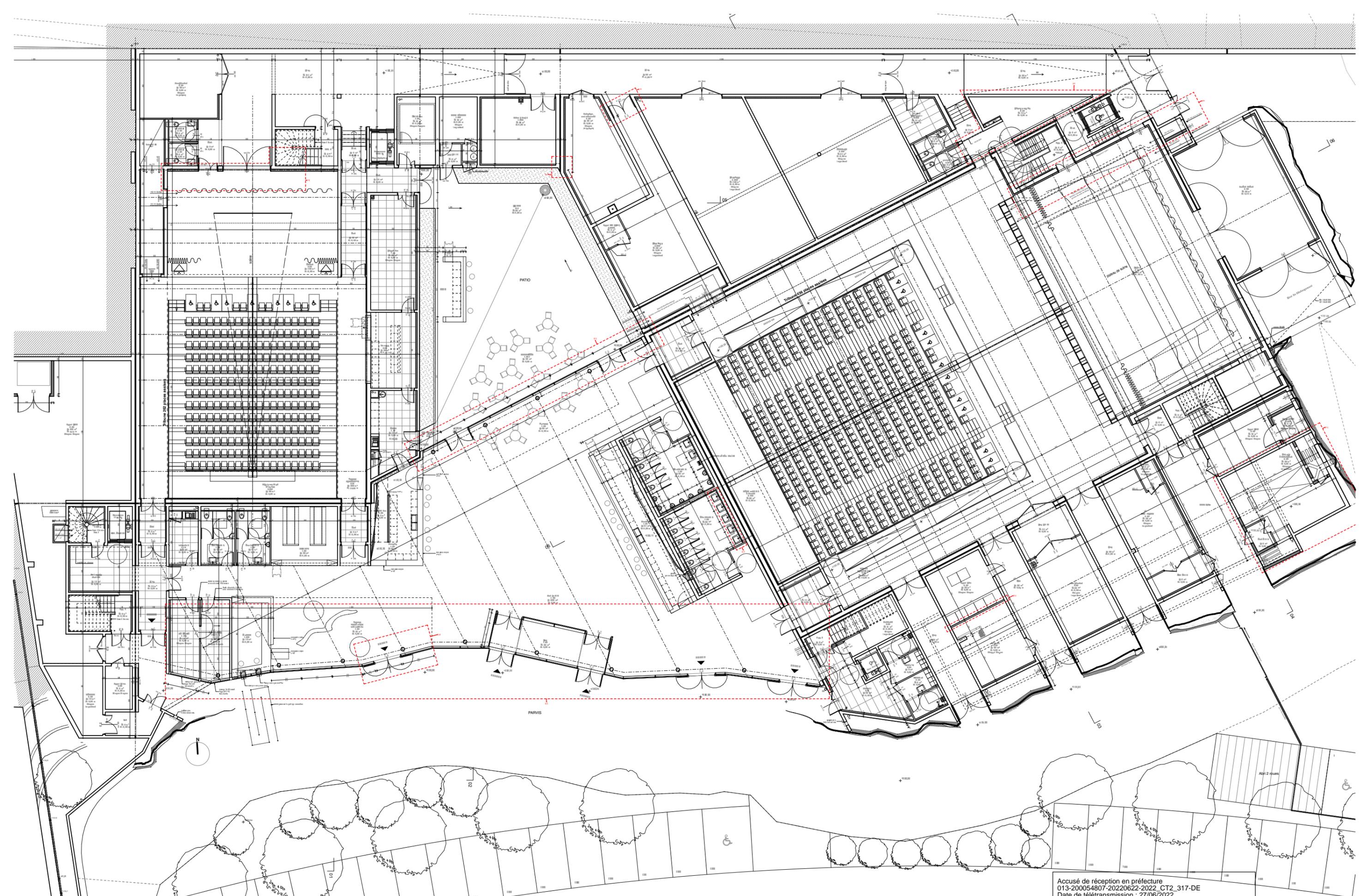
#### Carnet des fiches locaux





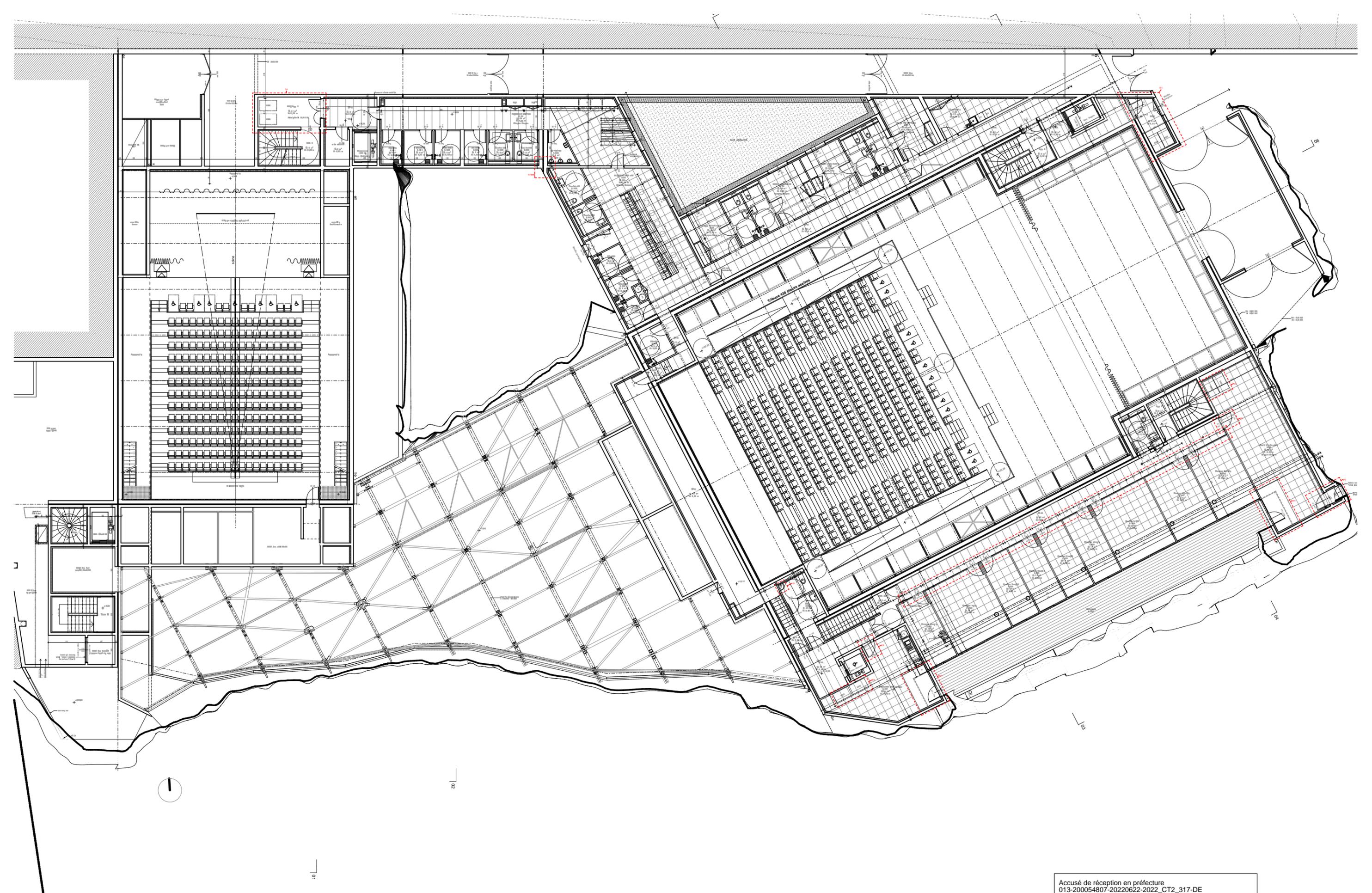
Accuse de réception de préfecture  
 013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
 Date de télétransmission : 27/06/2022  
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	PLAN DE MASSE	ARC	EXE	PLA	04/05/2018	1:500	H	01



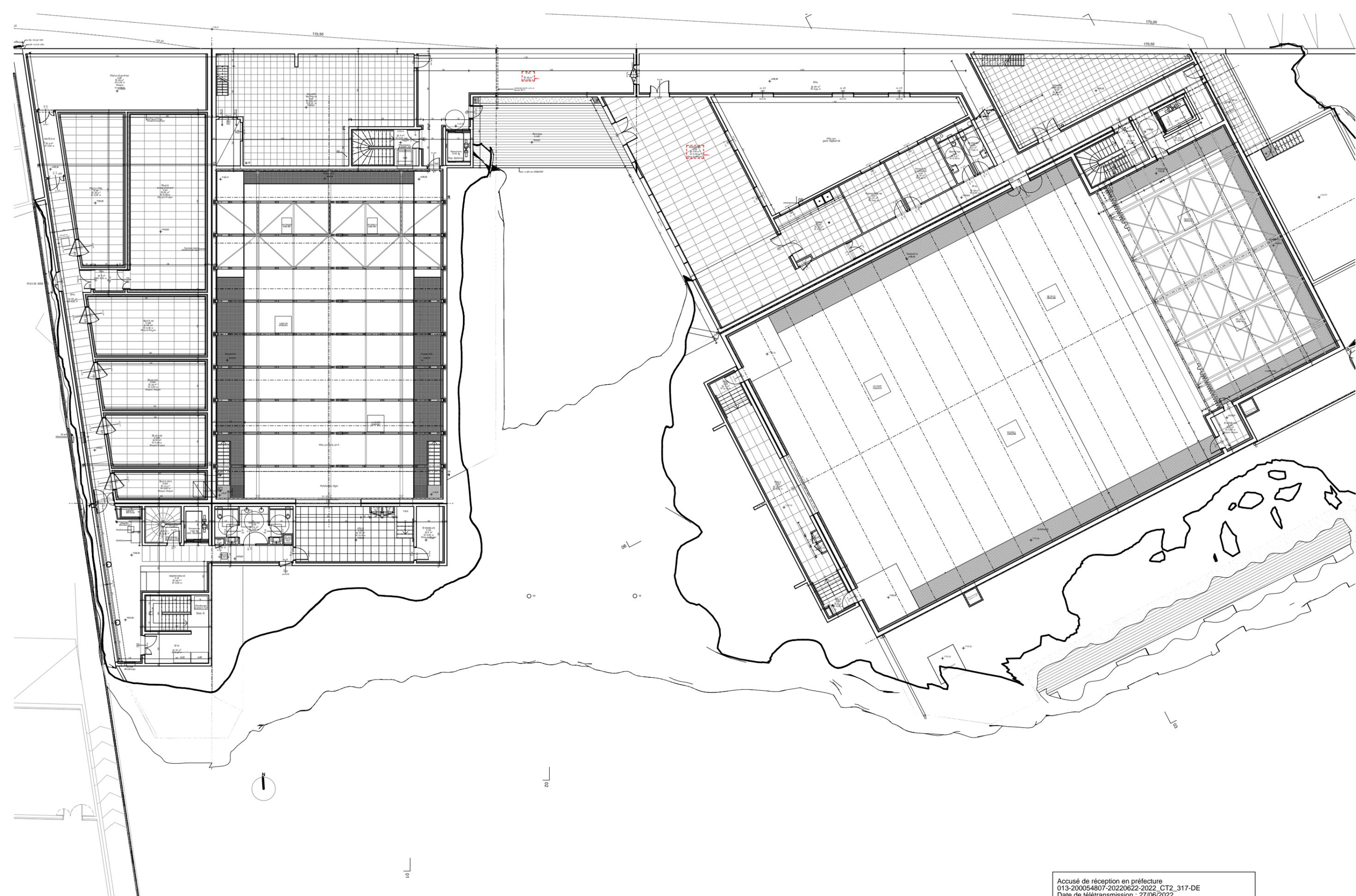
Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
 Date de télétransmission : 27/06/2022  
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	RDC	ARC	EXE	PLA	27/06/2018	1:250	I	02



Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
 Date de téltransmission : 27/06/2022  
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	R+1	ARC	EXE	PLA	27/06/2018	1:250	I	03



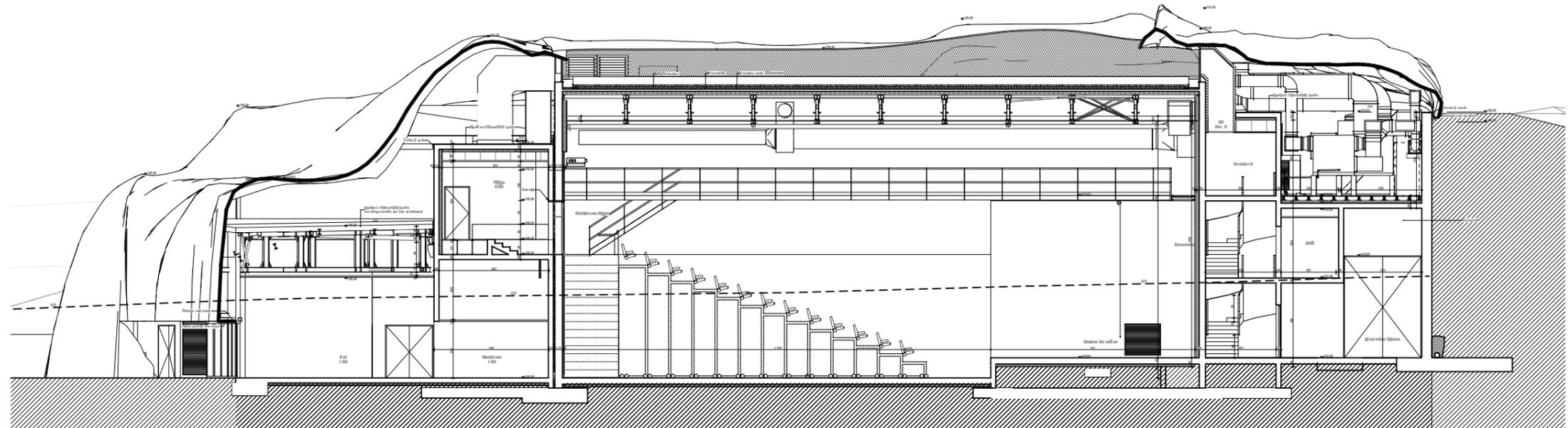
Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
 Date de télétransmission : 27/06/2022  
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	R+2	ARC	EXE	PLA	27/06/2018	1:250	I	04

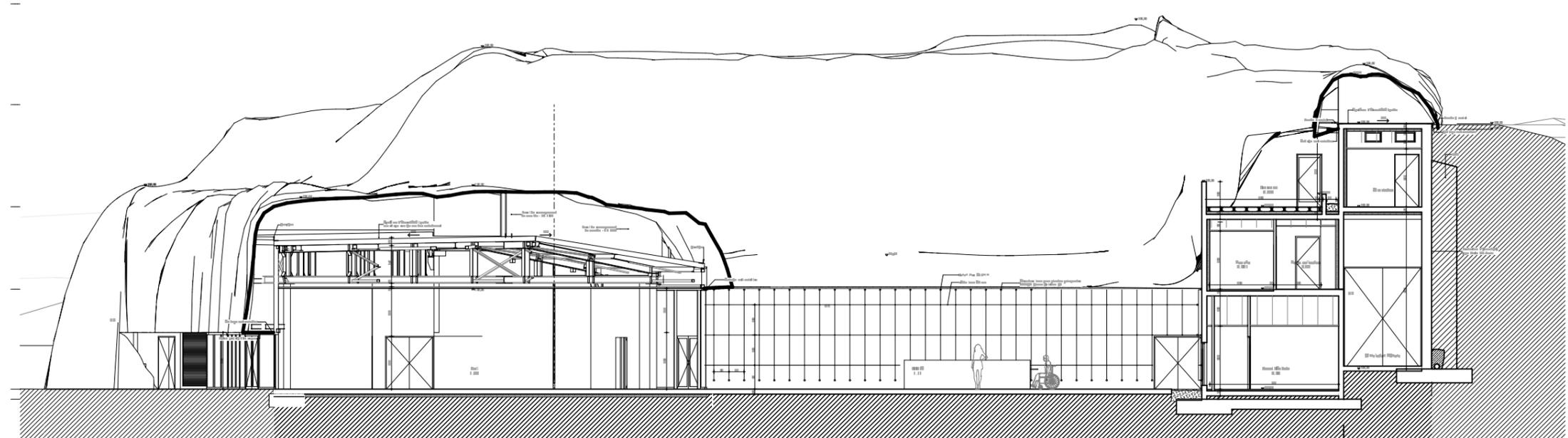


Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
 Date de télétransmission : 27/06/2022  
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	COMBLES	ARC	EXE	PLA	04/05/2018	1:250	H	05



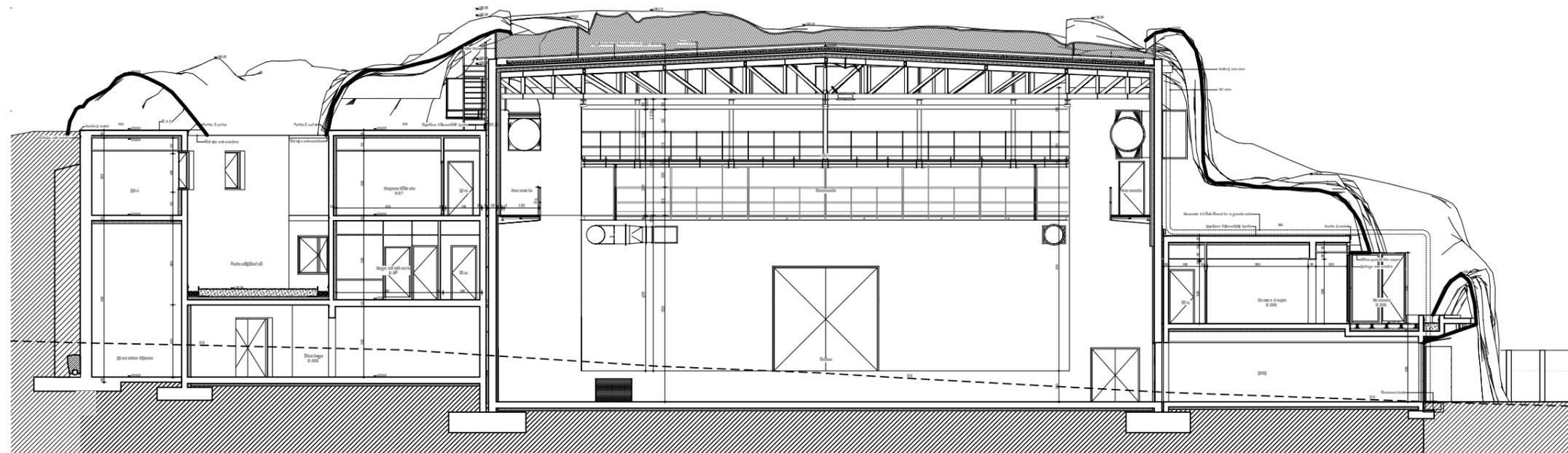
EXE Coupe 01  
1:200



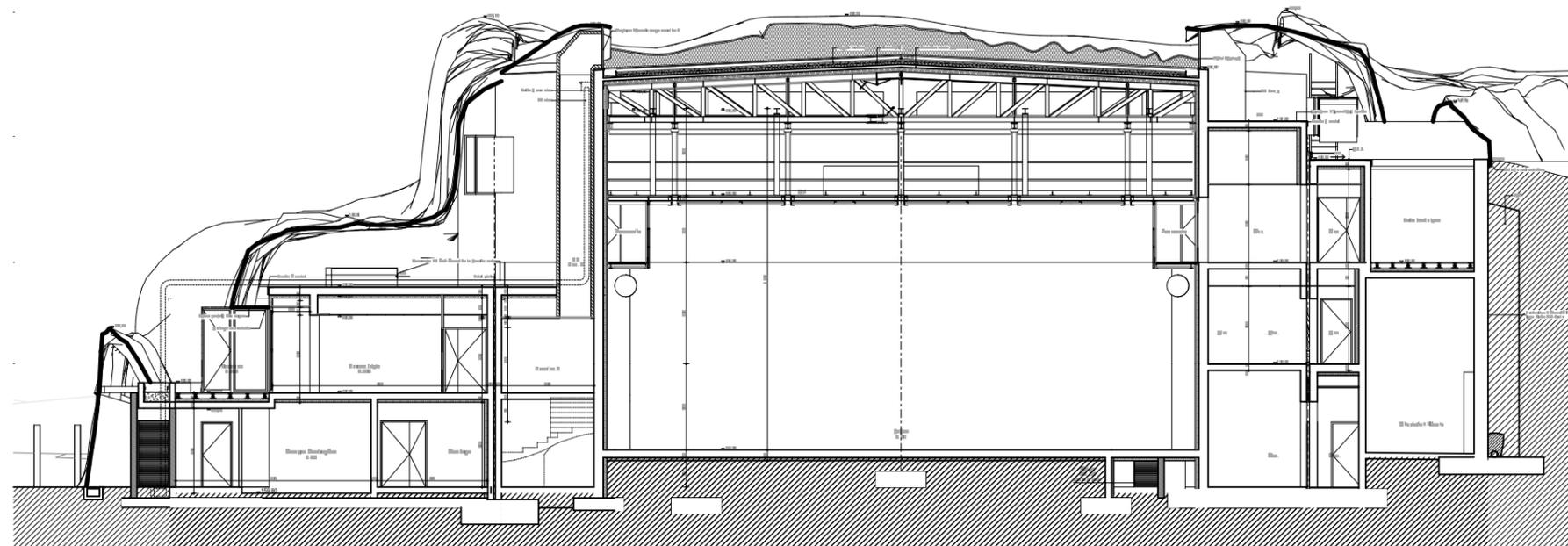
EXE Coupe 02 GE2  
1:200

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2022  
Date de réception préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	COUPE 01 - COUPE 02	ARC	EXE	PLA	04/05/2018	1:200	H	06



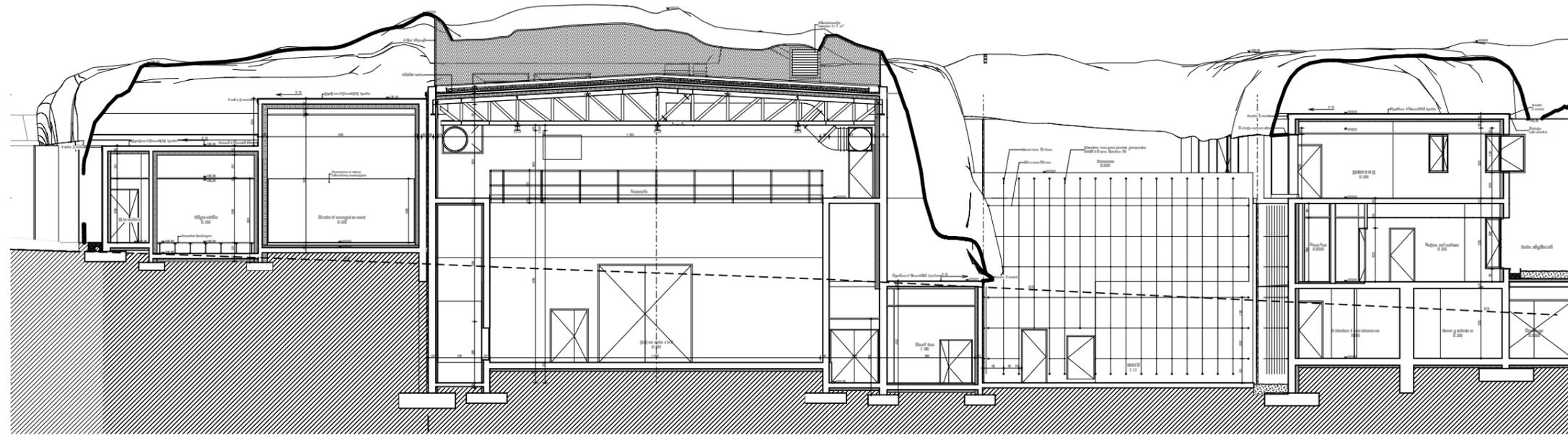
EXE Coupe 03 GE2  
1:200



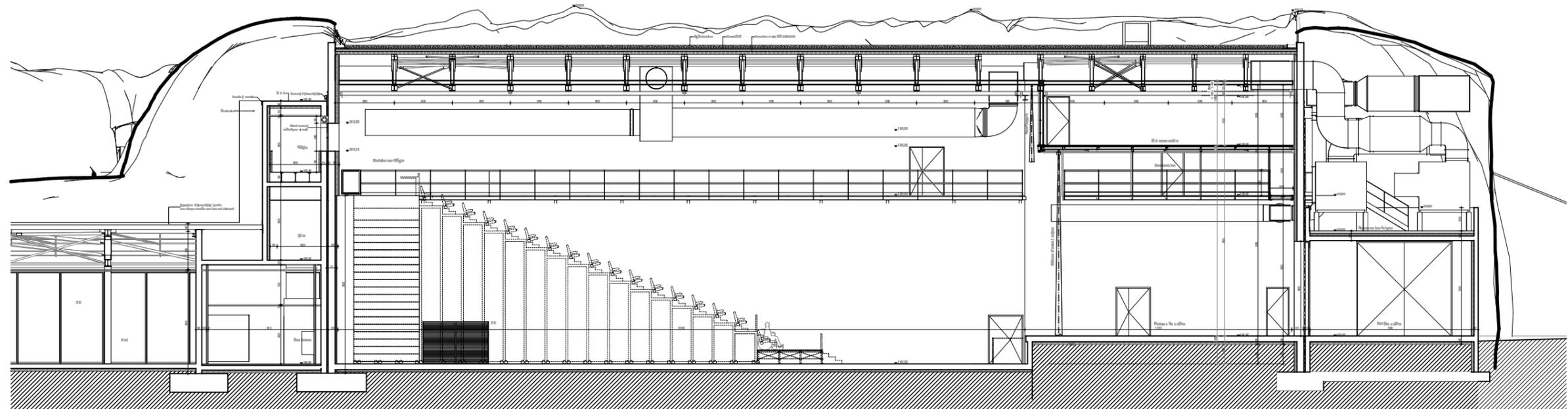
EXE Coupe 04  
1:200

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2022  
Date de réception en préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	COUPE 03 - COUPE 04	ARC	EXE	PLA	04/05/2018	1:200	H	07



EXE Coupe 05  
1:200



EXE Coupe 06 GE2  
1:200

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2022  
Date de réception préfecture : 27/06/2022

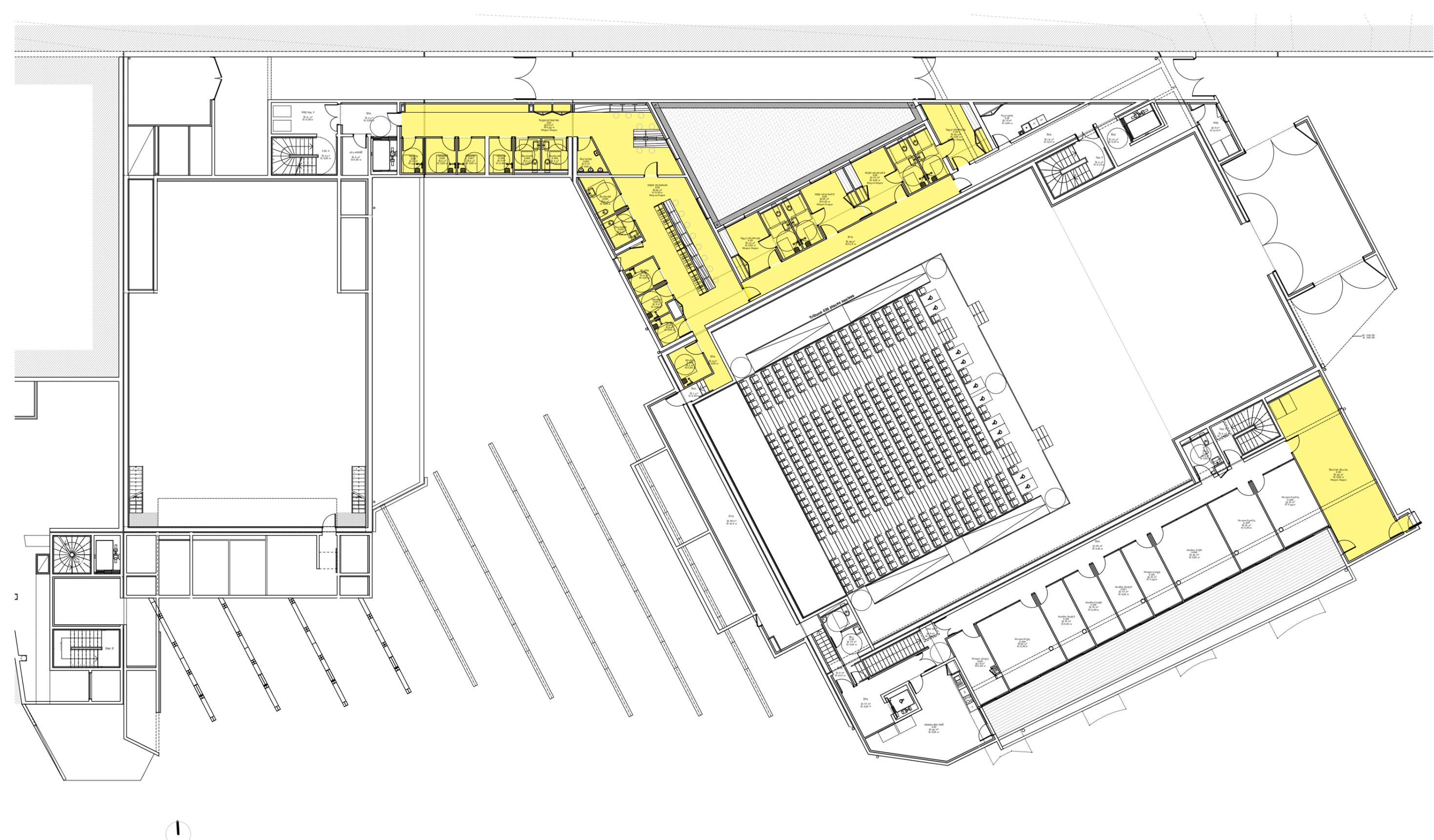
PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	COUPE 05 - COUPE 06	ARC	EXE	PLA	04/05/2018	1:200	H	08





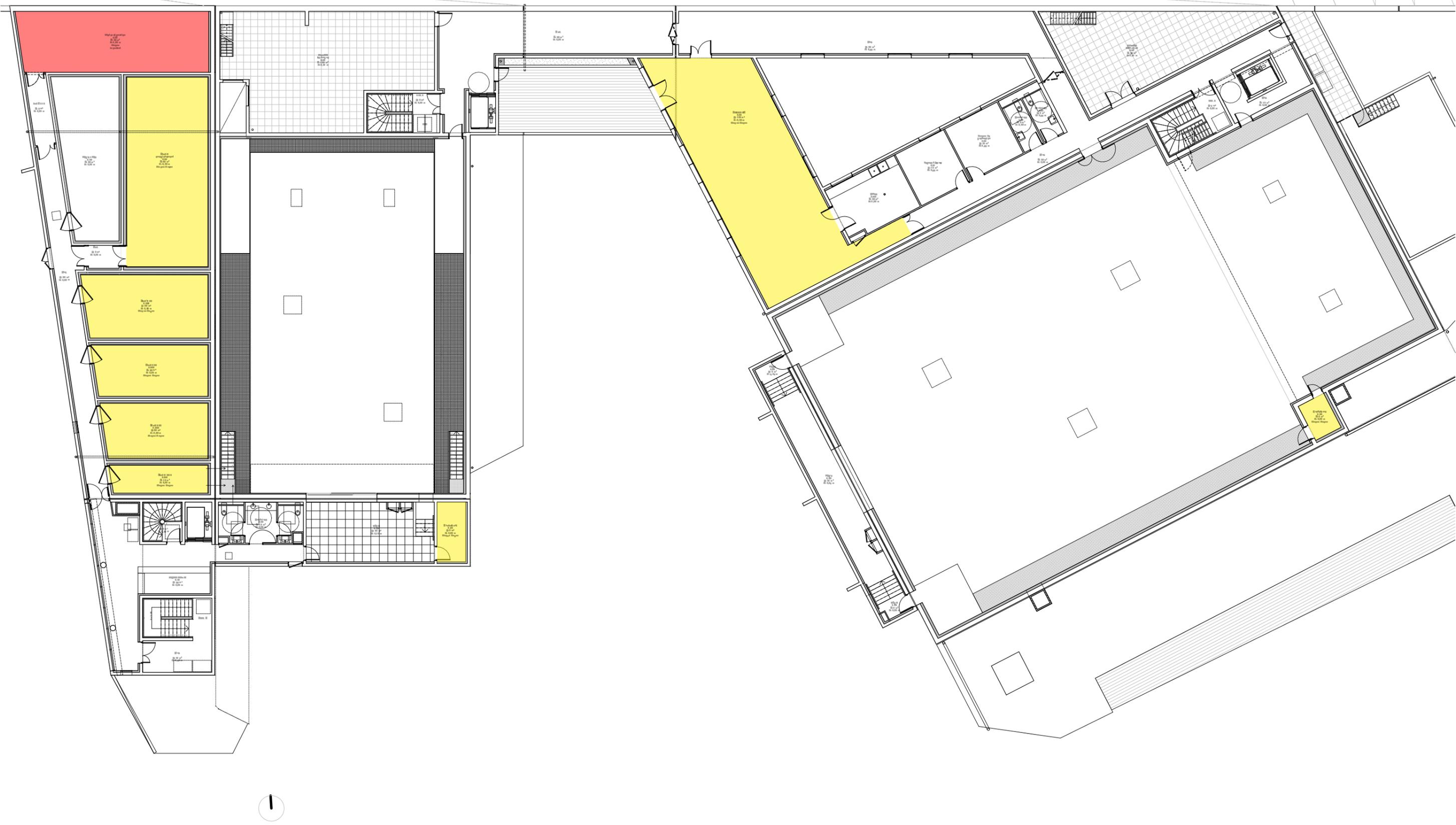
Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
 Date de télétransmission : 27/06/2022  
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	REPERAGE DES LOCAUX A RISQUES - RDC	ARC	EXE	REP	27/06/2018	1:250	I	01



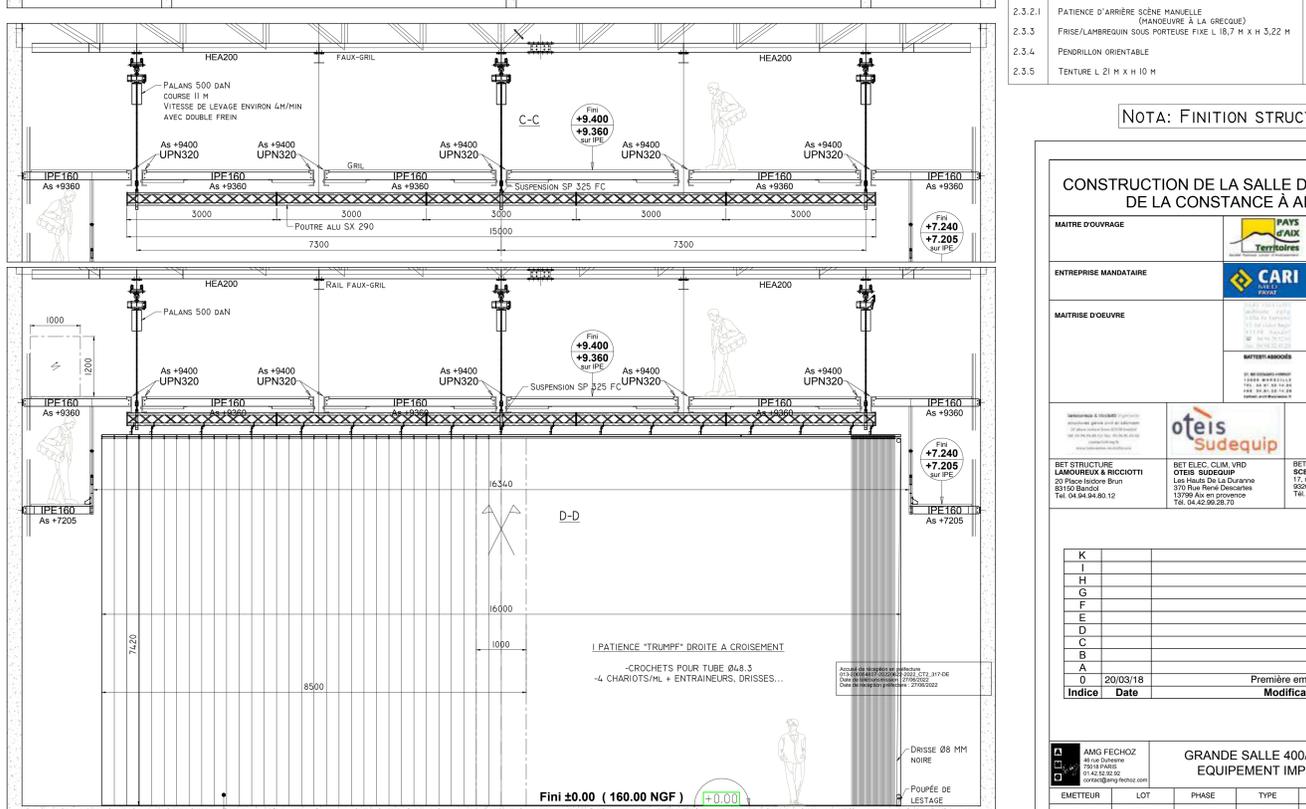
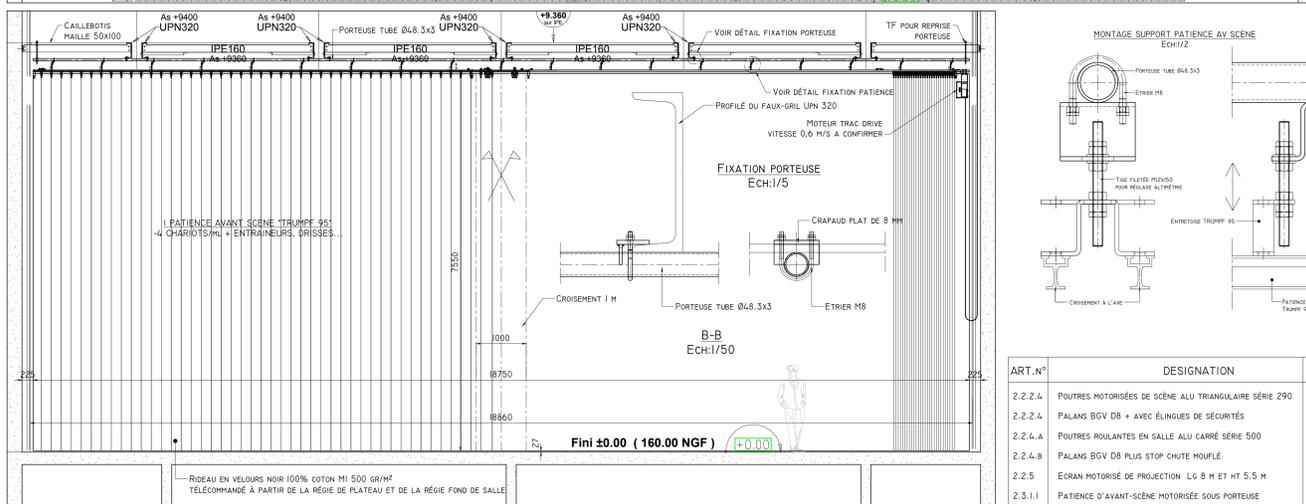
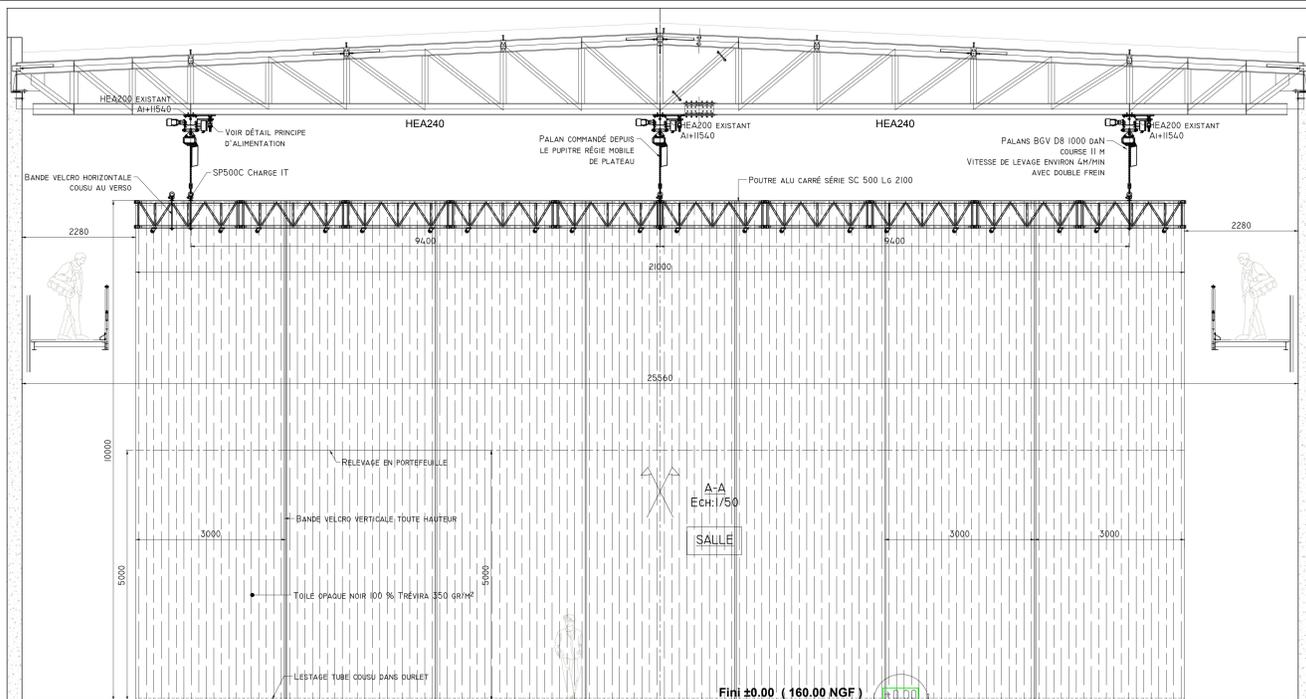
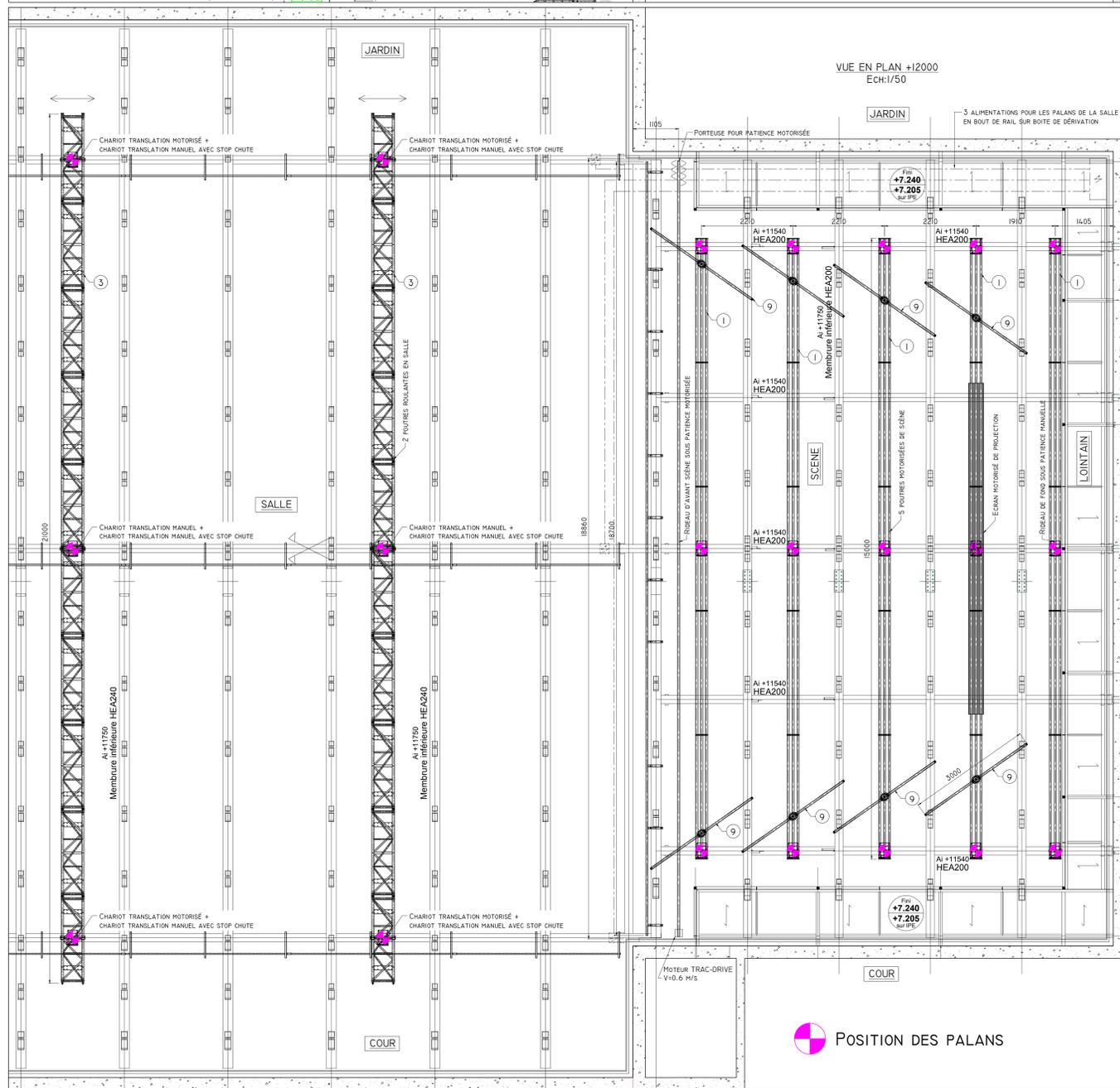
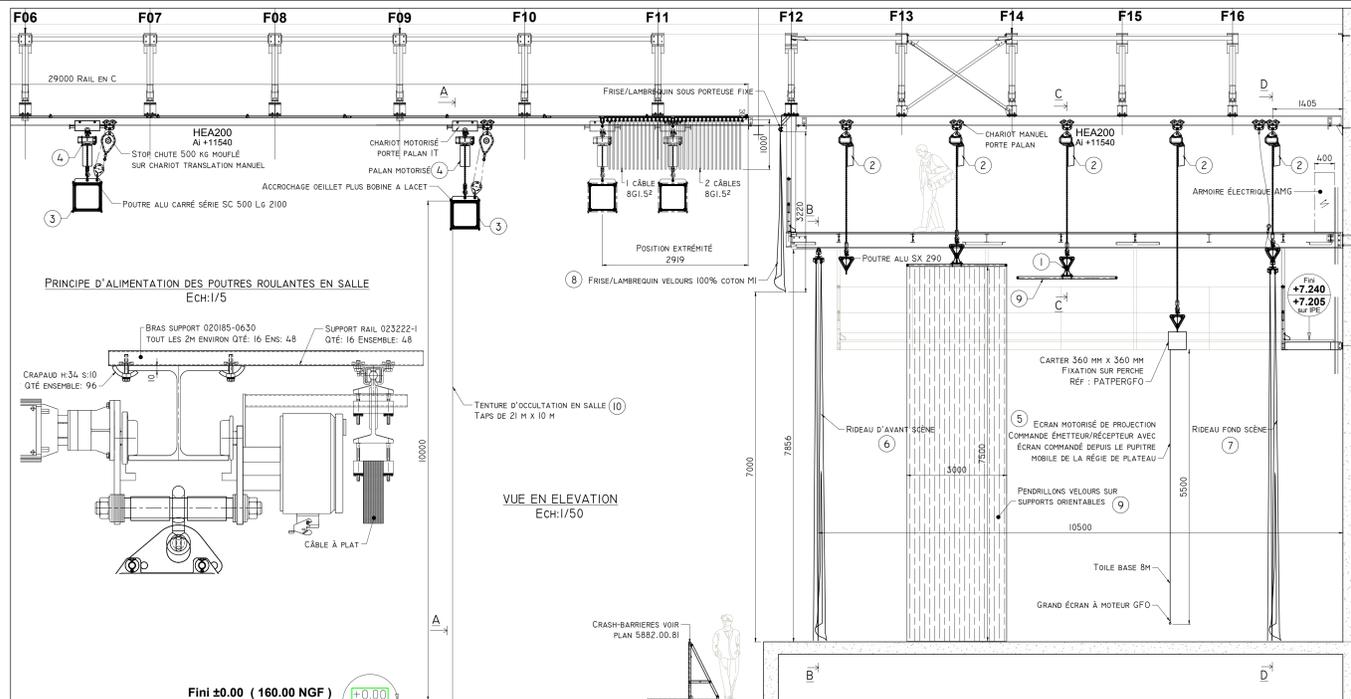
Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
 Date de téltransmission : 27/06/2022  
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	REPERAGE DES LOCAUX A RISQUES- R+1	ARC	EXE	REP	27/06/2018	1:250	I	02



Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20220622-2022\_CT2\_317-DE  
 Date de télétransmission : 27/06/2022  
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

PROJET	TITRE DU PLAN	EMETTEUR	PHASE	TYPE	DATE DE L'INDICE	ECHELLE	INDICE	PAGE
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES - AIX-EN-PROVENCE	REPERAGE DES LOCAUX A RISQUES - R+2	ARC	EXE	REP	27/06/2018	1:250	I	03



ART. N°	DESIGNATION	COURSE	NBRE	CHARGE	VITESSE	REP
2.2.2.4	POUTRES MOTORISEES DE SCENE ALU TRIANGULAIRE SERIE 290		5	-	-	1
2.2.2.4	PALANS BGV DB + AVEC ELINGUES DE SECURITES	11 H	15	500 daN	4M/MIN	2
2.2.4.A	POUTRES ROULANTES EN SALLE ALU CARRÉ SERIE 500		2	-	-	3
2.2.4.B	PALANS BGV DB PLUS STOP CHUTE HOULÉ	11 H	6	1000 daN	4M/MIN	4
2.2.5	ECRAN MOTORISE DE PROJECTION LG 8 M ET HT 5,5 M		1	-	-	5
2.3.1.1	PATIENCE D'AVANT-SCENE MOTORISEE SOUS PORTEUSE		1	-	0,6 M/MIN	6
2.3.2.1	PATIENCE D'ARRIÈRE SCENE MANUELLE (MANŒUVRE À LA GRECCO)		1	-	MANUELLE	7
2.3.3	FRISE/LAMBREQUIN SOUS PORTEUSE FIXE L 16,7 M X H 3,22 M		1	-	-	8
2.3.4	PENDILLON ORIENTABLE		8	-	-	9
2.3.5	TENTURE L 21 M X H 10 M		1	-	-	10

NOTA: FINITION STRUCTURE RAL 9005

**CONSTRUCTION DE LA SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES DE LA CONSTANCE À AIX-EN-PROVENCE**

**MAITRE D'OUVRAGE**  
**PAYS D'AIX**  
 SPLA pays d'Aix  
 2 rue Lapierre - 13100 Aix en Provence  
 Tel. 04 91 46 81 61 Fax. 04 91 46 81 62

**ENTREPRISE MANDATAIRE**  
**CARI**  
 52 rue Emmanuel Dupuy BP187 - 13002 Marseille cedex 16  
 Tel. 04 91 52 14 20 Fax. 04 91 52 14 20

**MAITRISE D'OEUVRE**  
**Architectes**  
**RUDY RICCIONI**  
 17 rue Victor Hugo - 83150 Baudouville  
 Tel. 04 94 25 52 61 Fax. 04 94 25 45 25

**Architecte associé**  
**BATTISTI ASSOCIÉS**  
 37, rue Edouard Herriot - 13008 Marseille  
 Tel. 04 91 52 14 20 Fax. 04 91 52 14 20

**BET STRUCTURE**  
**LANOIRE & RICCIONI**  
 20 Place Isidore Brun  
 93150 Bondoufle  
 Tel. 04 94 94 80 12

**BET ELEC. CLIM. VID**  
**OTER SUD-EQUIP**  
 Les Hauts Du La Duranne  
 37000 Saint-Germain  
 13799 Aix en provence  
 Tel. 04 42 30 28 70

**BET SCENOGRAPHE**  
**SCENARCHE**  
 17, rue François  
 30000 Saint-Germain  
 Tel. 01 42 43 03 93

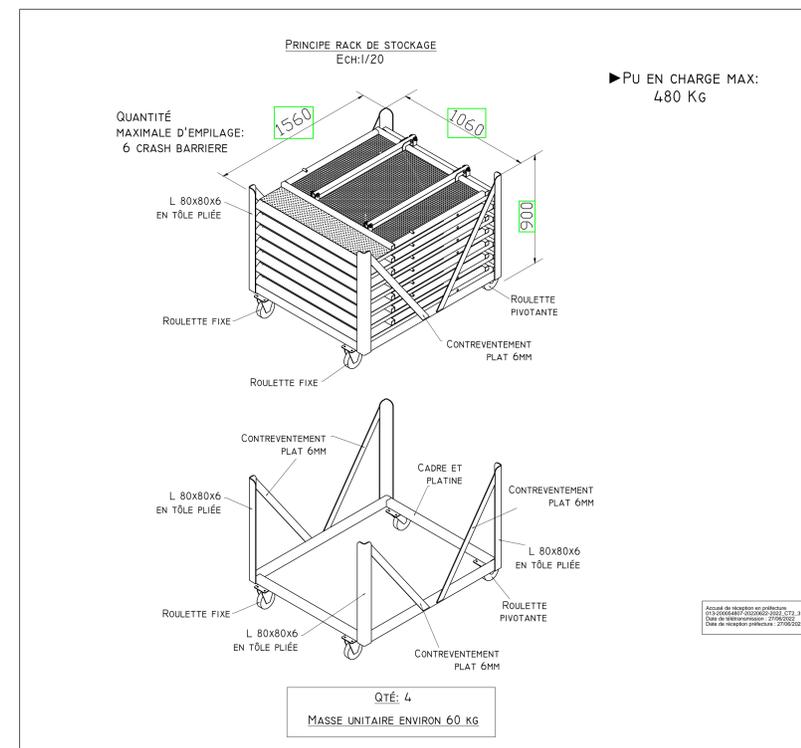
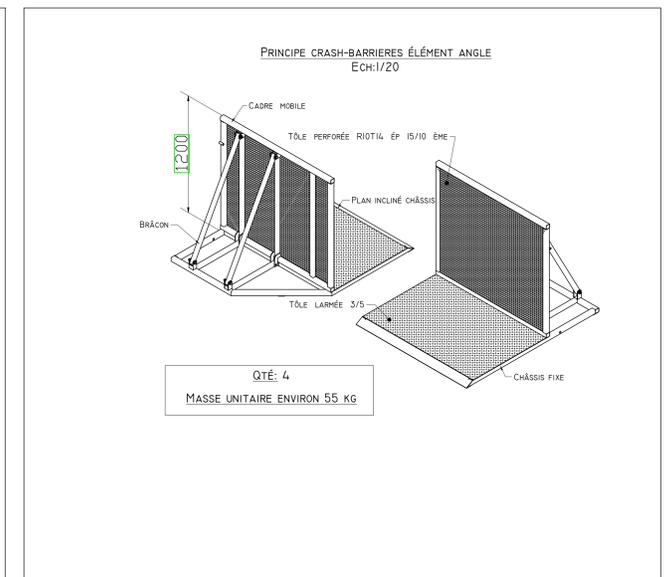
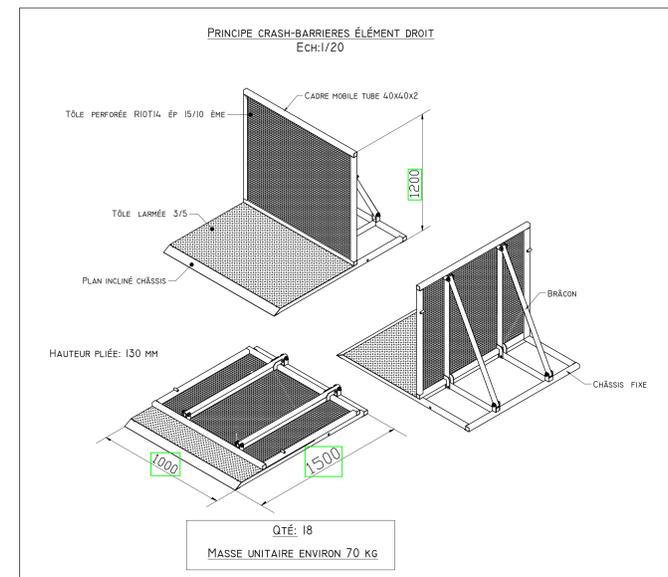
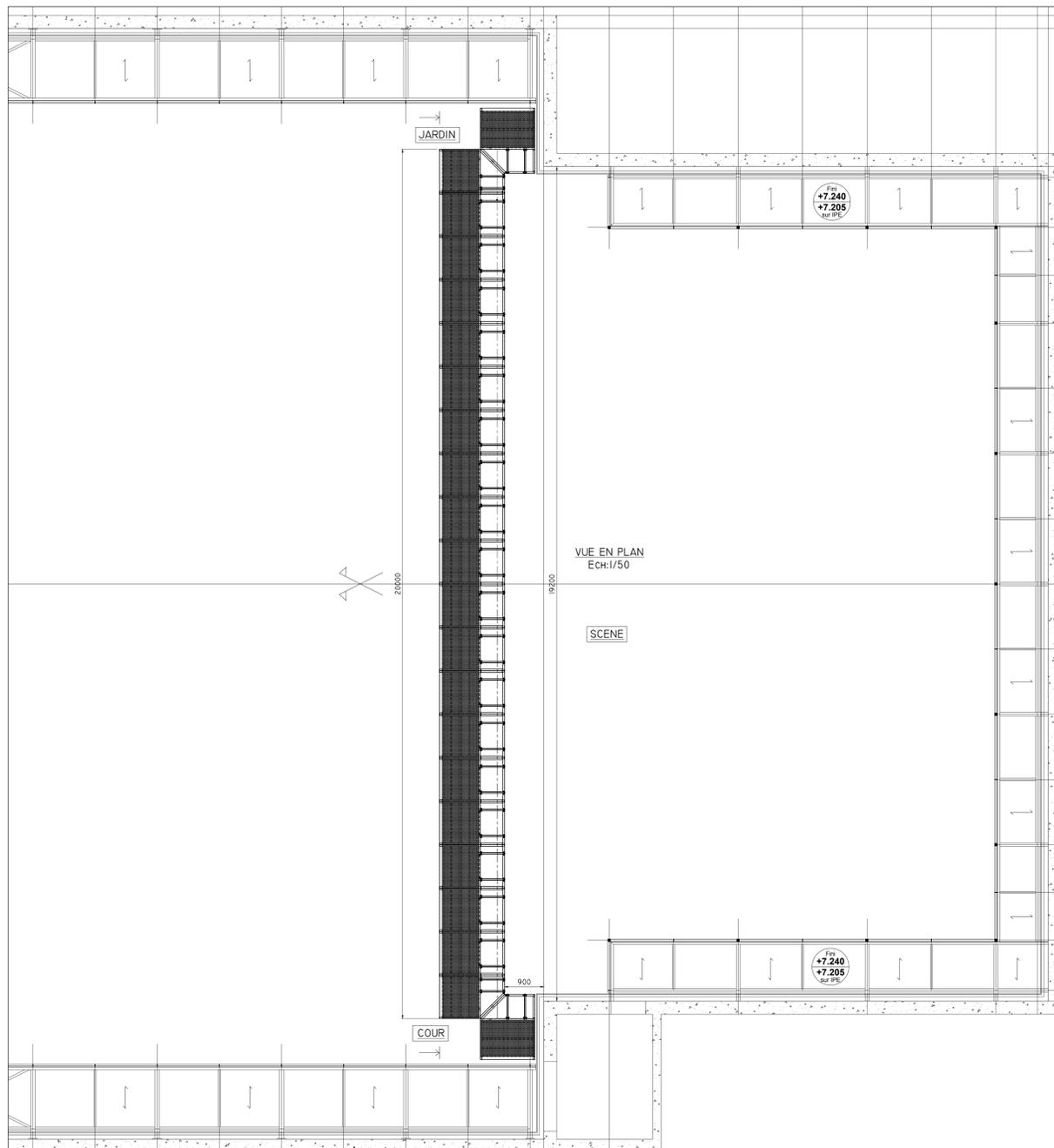
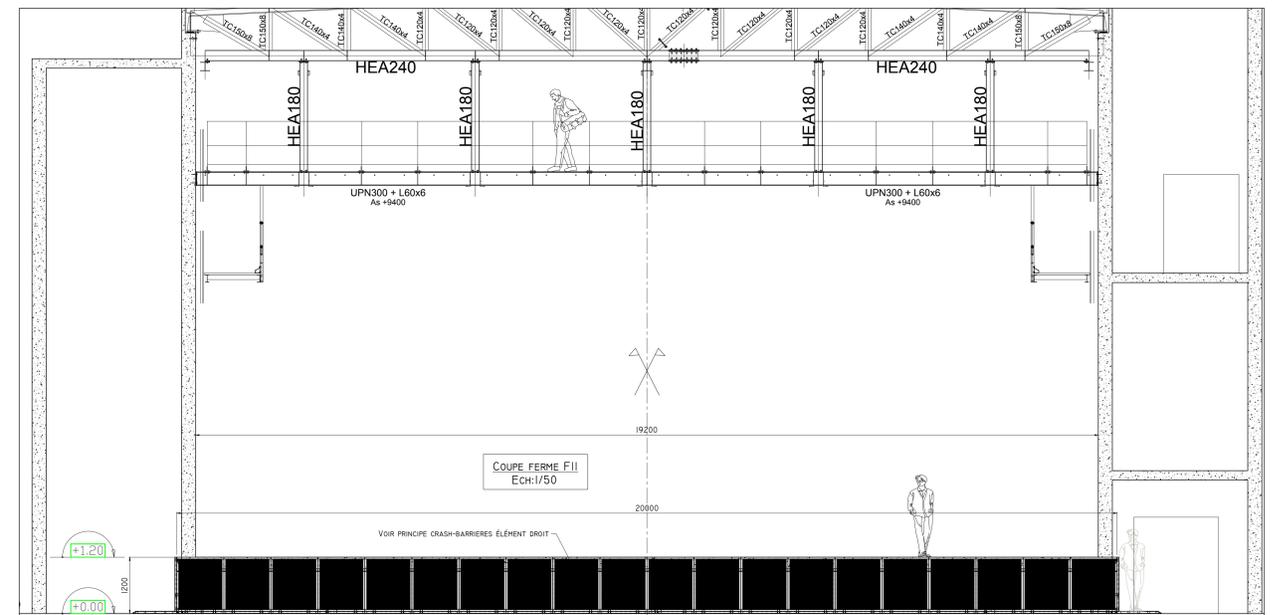
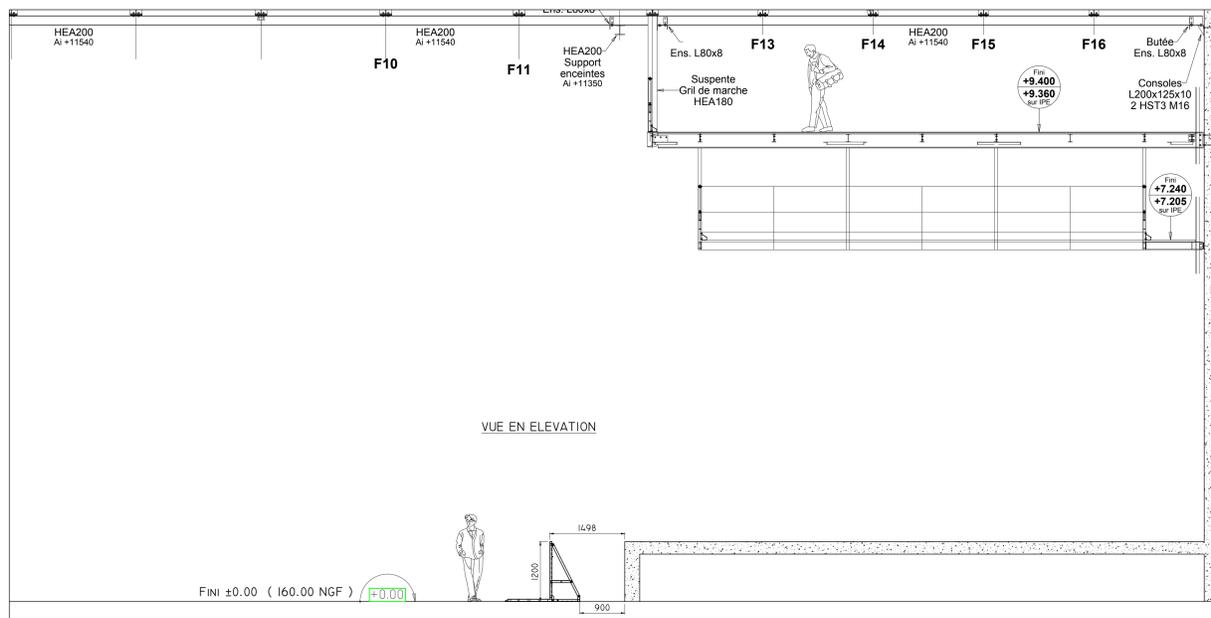
**BET ACOUSTIQUE**  
**THEATRIBOIS**  
 3, rue des Pins  
 38100 Grenoble  
 Tel. 04 38 12 15 70

Indice	Date	Modification	Statut
A	20/03/18	Première émission	YS

**EMETTEUR** AMG FECHOZ  
**LOT** SCN  
**PHASE** EXE  
**TYPE** PLA  
**NIVEAU** TN  
**ZONE** GS  
**NUMERO** 440  
**INDICE** 0

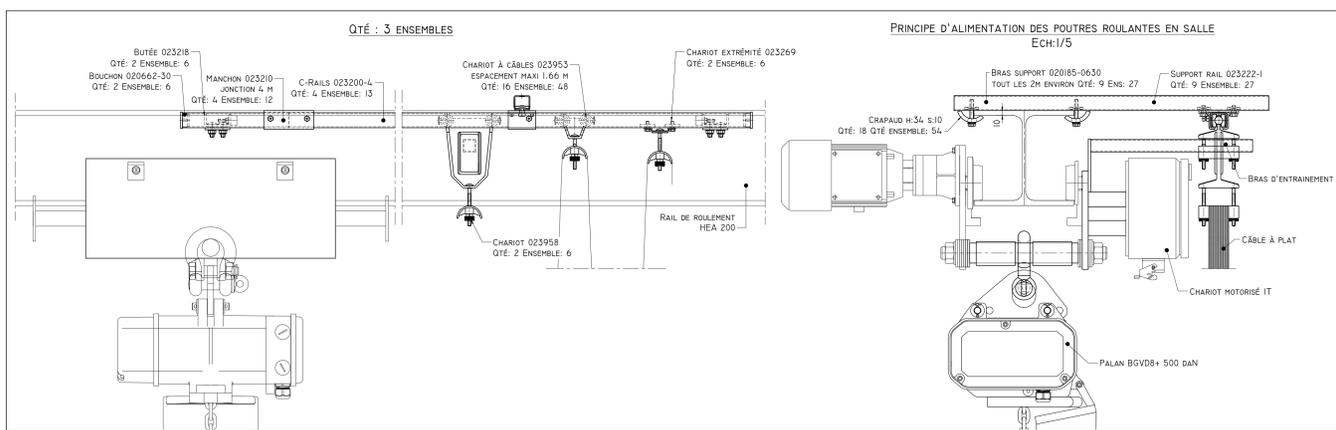
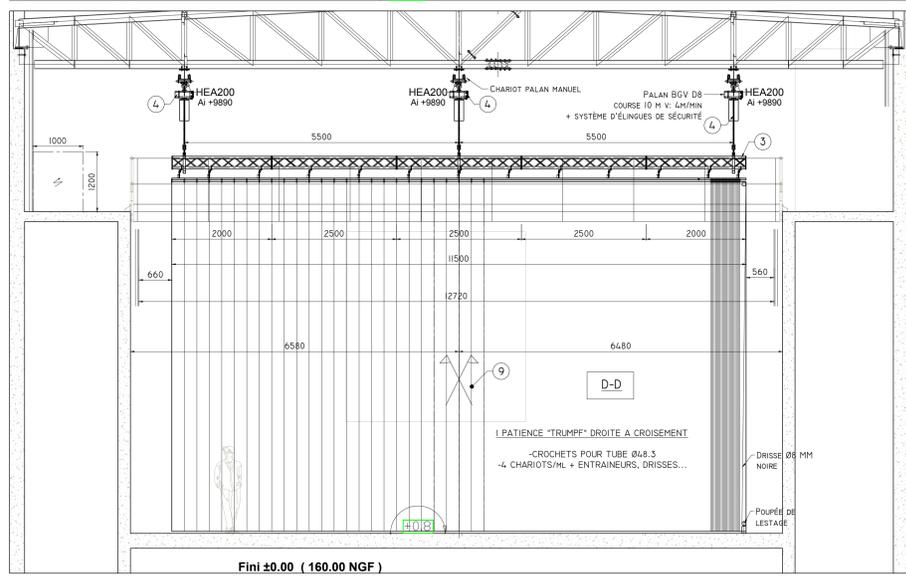
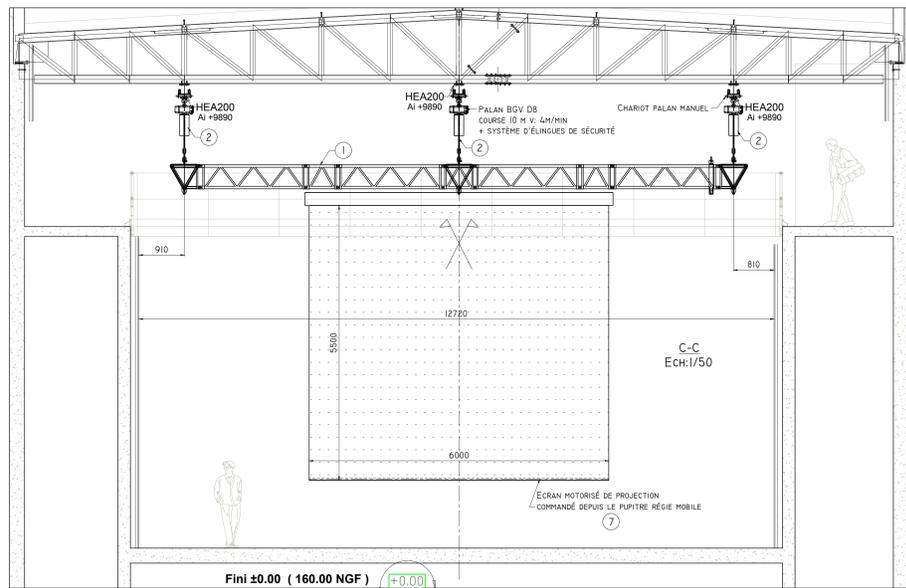
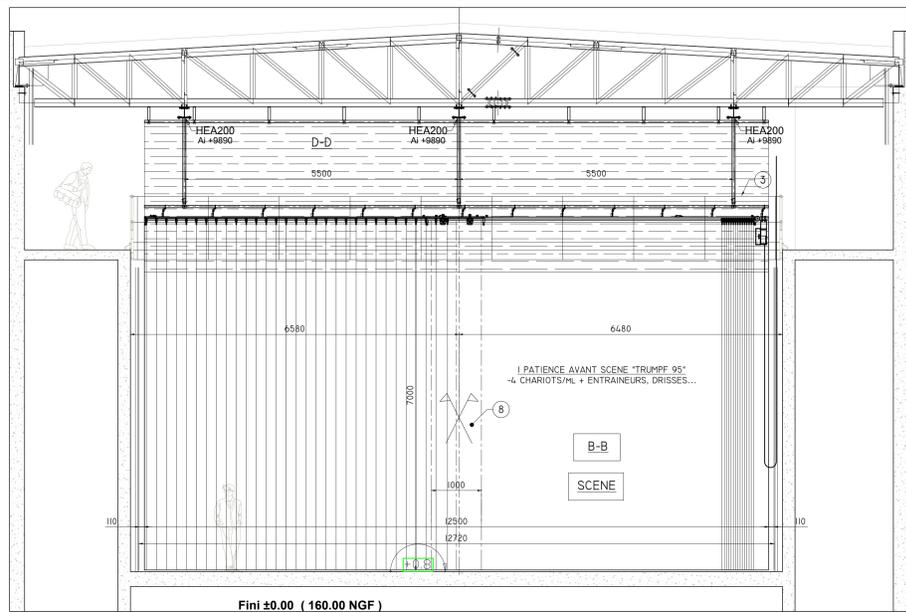
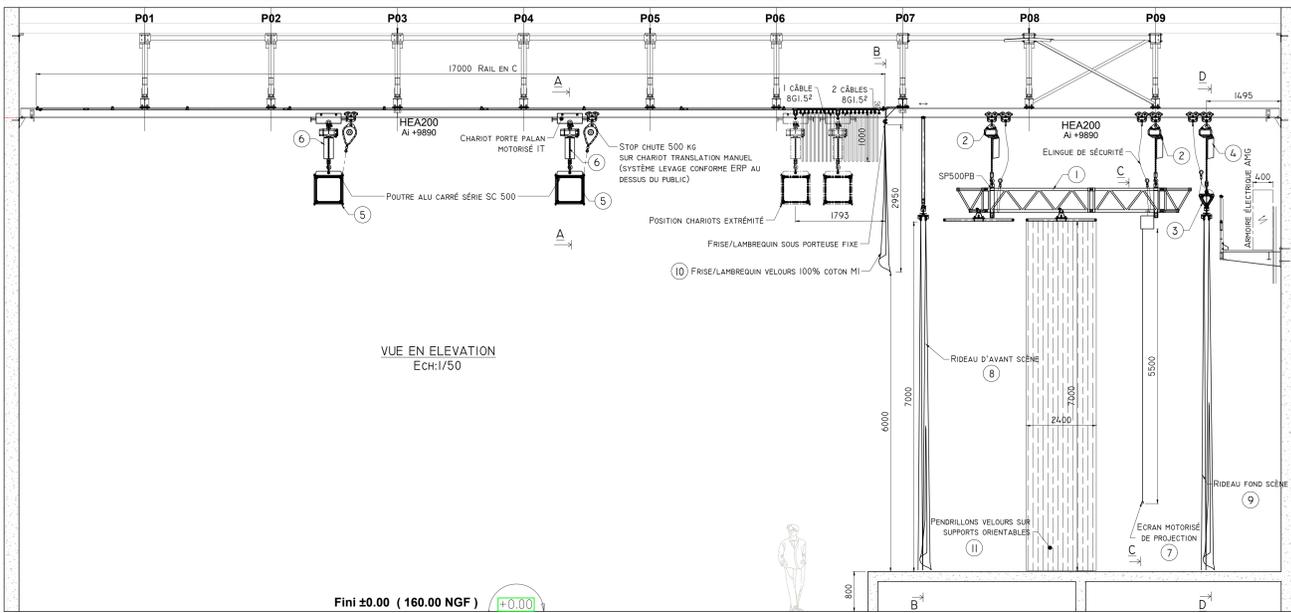
**GRANDE SALLE 400/1500 PLACES**  
**EQUIPEMENT IMPLANTATION**

**DATE:** 20/03/2018  
**ECHELLE:** 1/50



NOTA: FINITION RAL 9005

CONSTRUCTION DE LA SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES DE LA CONSTANCE À AIX-EN-PROVENCE			
MATRE D'OUVRAGE	<b>PAYS D'AIX</b> Territoires	SPLA pays d'Aix 2 rue Lapierre - 13100 Aix en Provence Tel. 04 42 16 04 04	
ENTREPRISE MANDATAIRE	<b>CARI</b>	[CARTI N°B TAYAT] 52 rue Emmanuel Dreyfus BP187 - 13022 Marseille cedex16 Tel. 04 91 46 61 61 Fax. 04 91 46 61 62	
MATRISE D'OEUVRE	Architecte <b>RUDY RICCIOITI</b> 17, rue Victor Hugo - 83150 Baudouville Tel. 04 94 25 52 61 Fax. 04 94 32 45 25	Architecte associé <b>BATTISTI ASSOCIÉS</b> 37, rue Edouard Herriot - 13008 Marseille Tel. 04 91 52 14 20 Fax. 04 91 52 14 20	
MATRISE D'OUVRAGE	<b>oteis sudequip</b>	<b>scenachic</b>	<b>THEATRIBOL</b>
BET STRUCTURE <b>LANDREUX &amp; RICCIOITI</b> 25 Place Isidore Brun 83150 Baudouville Tel. 04 94 94 80 12	BET ELEC. CLIM. VID <b>OTER SUDCUIP</b> Les Hauts Du La Duranne 210, rue Françoise 13799 Aix en provence Tel. 04 42 36 28 70	BET SCENOGRAPHE <b>SCENACHIC</b> 17, rue Françoise 83200 Saint-Cécile Tel. 01 42 43 03 93	BET ACOUSTIQUE <b>THEATRIBOL</b> 3, rue des Pins 38100 Grenoble Tel. 04 38 12 15 70
K			
L			
H			
G			
F			
E			
D			
C			
B			
A			
D	20/03/18	Première émission	YS
Indice	Date	Modification	Statut
AMG FECHOZ 48 rue Durance 75118 PARIS 01 42 52 52 52 contact@amgfechoz.com			DATE: 20/03/2018
GRANDE SALLE 400/1500 PLACES CRASH-BARRIÈRES ENSEMBLE			ECHELLE: 1/50
EMETTEUR	LOT	PHASE	INDICE
AMG	SCN	EXE	81
TYPE	NIVEAU	ZONE	NUMERO
PLA	RDC	GS	0



NOTA: FINITION STRUCTURE RAL 9005

NOTA: HABILLAGE 170 MM A CONFIRMER

POSITION DES PALANS

ART.N°	DESIGNATION	COURSE	NBRE	CHARGE	VITESSE	REP
3.2.2.1	TRUSS MOTORISÉES DE SCÈNE ALU TRIANGULAIRE SÉRIE 500		1	-	-	1
3.2.2.2	PALANS BGV D8 AVEC ÉLINGUES DE SÉCURITÉ	10 M	6	1000 DAN	4M/MIN	2
3.2.3.A	POUTRE ROLANTE EN SCÈNE ALU TRIANGULAIRE SÉRIE 290		1	-	-	3
3.2.3.B	PALANS BGV D8 AVEC ÉLINGUES DE SÉCURITÉ	10 M	3	500 DAN	4M/MIN	4
3.2.4.A	POUTRES ROLANTES EN SALLE ALU CARRÉ SÉRIE 500		2	-	-	5
3.2.4.B	PALANS BGV D8 PLUS STOP CHUTE 500 KG	10 M	6	500 DAN	4M/MIN	6
3.2.5	ÉCRAN MOTORISÉ DE PROJECTION L 6 M ET HT 5.5 H		1	-	-	7
3.3	PATIENCE D'AVANT-SCÈNE MOTORISÉE SUR PORTEUSE		1	-	0.6 M/MIN	8
3.3.1.B	PATIENCE D'ARRIÈRE SCÈNE MANUELLE (MANŒUVRE À LA GRECOLE)		1	-	MANUELLE	9
3.3.2	FRISE/LAMBREQUIN SOUS PORTEUSE FIXE L 13 M X H 3.4 M		1	-	-	10
3.3.3	PENDRILLONS ORIENTABLES		8	-	-	11

CONSTRUCTION DE LA SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES DE LA CONSTANCE À AIX-EN-PROVENCE

MAÎTRE D'OUVRAGE	<b>PAYS D'AIX</b> Territoires	SPLA pays d'Aix 2 rue Lapierre - 13100 Aix en Provence Tel. 04 42 16 04 04
ENTREPRISE MANDATAIRE	<b>CARI</b> CARI	CARI ME B TAYAT 52 rue Emmanuel Dupuy BP187 - 13002 Marseille cedex16 Tel. 04 91 46 81 61 Fax. 04 91 46 81 62
MAÎTRISE D'ŒUVRE	<b>Architectes</b> RUDY RICCIOTTI 17, rue Victor Hugo - 81150 Besset Tel. 04 94 25 52 61 Fax. 04 94 32 45 25	<b>Architecte associé</b> BATTISTI ASSOCIÉS 37, rue Edouard Herriot - 13008 Marseille Tel. 04 91 52 14 29 Fax. 04 91 52 14 29
MAÎTRISE D'ŒUVRE	<b>Architecte associé</b> BATTISTI ASSOCIÉS 37, rue Edouard Herriot - 13008 Marseille Tel. 04 91 52 14 29 Fax. 04 91 52 14 29	<b>Architecte associé</b> BATTISTI ASSOCIÉS 37, rue Edouard Herriot - 13008 Marseille Tel. 04 91 52 14 29 Fax. 04 91 52 14 29
MAÎTRISE D'ŒUVRE	<b>Architecte associé</b> BATTISTI ASSOCIÉS 37, rue Edouard Herriot - 13008 Marseille Tel. 04 91 52 14 29 Fax. 04 91 52 14 29	<b>Architecte associé</b> BATTISTI ASSOCIÉS 37, rue Edouard Herriot - 13008 Marseille Tel. 04 91 52 14 29 Fax. 04 91 52 14 29

Indice	Date	Première émission	Modification	Statut
A	20/03/18			YS

AMG FECHOZ 84 rue Durance 75114 PARIS Tel. 01 42 52 02 02 Date de livraison planifiée: 27/06/2022	SALLE CLUB 250 PLACES EQUIPEMENT IMPLANTATION	DATE: 20/03/2018 ECHELLE: 1/50					
EMETTEUR	LOT	PHASE	TYPE	NIVEAU	ZONE	NUMERO	INDICE
AMG	SCN	EXE	PLA	TN	SC	440	0



# **Salle des Musiques actuelles du Pays d'Aix**

## **Contrat DSP n°19/05**

*Carnet des fiches locaux  
porté à l'avenant n°1*

1.01 : Parvis	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Fixation pour bâche promotionnelle 4.00x3.00m Fixation panneau d'affichage
Sols	Béton minéral, pavé en grès au droit des baies de l'entrée principale
Plafond	Néant
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	candélabres 50 lux et bornes à led de balisage
Réseaux courants forts	Arrivées électriques pour affichage dont une au moins pour l'alimentation d'un totem multimédia-tactile Alimentations électriques des éclairages et des dispositifs de vidéo surveillance enterrées
Réseaux courants faibles	Pour sonorisation et affichage Pour dispositif de vidéo surveillance
Réseaux d'eau	Prises d'eau encastrées pour nettoyage du parvis Evacuation Eaux pluviales Colonne sèche
Autres	Signalétique Dispositif de vidéo surveillance < Panneaux d'affichage 2.00x1.00m (2 unités) < Mobilier urbain : bancs, poubelles, signalétique,... < Support de files d'attente mobile

1.02 Hall public	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavable sur l'ensemble des murs.
Sols	Béton quartzé
Plafond	Plafond absorbant acoustique
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Mur rideau sur structure aluminium thermolaquée
Eclairage	Eclairage ► 200 lux
Réseaux courants forts	Prises classiques réparties (1 tous les 10 m2) Socles des prises munis d'obturateurs Commandes d'éclairage non accessibles au public Aménagements particuliers pour dispositif de surveillance vidéo
Réseaux courants faibles	Dispositif de surveillance vidéo
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique PMR Barrières ou potelets modulables de files d'attente Tapis de sol intégré Dispositif de surveillance vidéo

1.021 : Guichet	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavable sur l'ensemble des murs.
Sols	Béton quartzé
Plafond	Plafond absorbant acoustique
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage ponctuel, 300 lux sur guichets de billetterie
Réseaux courants forts	Prises classiques réparties (1 tous les 10 m2) 1 bloc prises B pour le poste de travail au guichet billetterie Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques pour TV Commandes d'éclairage non accessibles au public Aménagements particuliers pour dispositif de surveillance vidéo
Réseaux courants faibles	Dispositif de surveillance vidéo Appel sécurité au guichet billetterie avec renvoi sur PC sécurité Arrivées électriques pour TV
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Guichet billetterie Horloge Dispositif de surveillance vidéo

1.03 : Boutique / librairie	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavable sur l'ensemble des murs
Sols	Béton quartzé
Plafond	Plafond absorbant acoustique
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 200 lux en ambiance Eclairage 300 lux sur comptoir de caisses 300 lux sur poste de lecture
Réseaux courants forts	Prises classiques réparties (1 tous les 10 ml). 1 bloc prises B par caisse 1 bloc prises A par poste vidéo/écoute 1 bloc prises A tous les 10 m2 Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques sur murs pour TV et pour portiques de contrôle antivols Commandes d'éclairage non accessibles au public Dispositif de surveillance vidéo
Réseaux courants faibles	Dispositif de surveillance vidéo Arrivées électriques sur murs pour TV pour portiques de contrôle antivols et pour sonorisation.
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique, Comptoir de paiement, système pneumatique de transfert Horloge, Dispositif de surveillance vidéo, Portiques de contrôle antivols

1.04 : Espaces Ressource / Informations	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavable sur l'ensemble des murs
Sols	Béton quartzé
Plafond	Plafond absorbant acoustique
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Mur rideau
Eclairage	Eclairement, 200 lux en ambiance 300 lux sur poste de lecture
Réseaux courants forts	Prises classiques réparties (1 tous les 10 ml) 1 bloc prises A par poste vidéo/écoute 1 bloc prises A tous les 10 m2 Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques sur murs pour TV Commandes d'éclairage non accessibles au public Dispositif de surveillance vidéo
Réseaux courants faibles	Dispositif de surveillance vidéo Arrivées électriques sur murs pour TV et pour sonorisation.
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique, Horloge, Dispositif de surveillance vidéo,

1.05 : Vestiaires	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavable sur l'ensemble des murs
Sols	Béton quartzé
Plafond	Plafond absorbant acoustique
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage 300 lux sur banques d'accueil 100 lux dans espaces de stockage
Réseaux courants forts	3 prises classiques réparties pour entretien 1 bloc prises B
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Banque d'accueil

1.06 : Sanitaires	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Faïence toute hauteur
Sols	Carrelage classé U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>3</sub> ,C <sub>2</sub> non glissant, avec incorporation de siphons et forme de pente
Plafond	Faux plafond démontable - traitement zone humide.
Menuiseries intérieures	Portes stratifiées massif 10mm avec fermeture par verrou avec indicateur de présence; Fourniture et mis en oeuvre de cloisons stratifiées massif 10mm bloc porte âme pleine avec huisserie métal et plinthe inox
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage 200 lux Eclairage ponctuel pour miroir
Réseaux courants forts	1 prises classiques réparties par bloc pour entretien Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques pour sèche-mains (avec hauteur adaptée dernière génération, pour mains plongeantes)
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation eau mitigée sur lavabo Alimentation pour WC suspendus et urinoirs Evacuation eaux usées
Autres	Signalétique

1.07 : Buvette	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lessivable avec faïence au dessus des points d'eau et sur plan de travail
Sols	Carrelage classé U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>3</sub> ,C <sub>3</sub> , avec plinthes assorties
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	Meubles en bois à réaliser suivant détails architectes.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 200 lux graduable
Réseaux courants forts	4 prises classiques 4 prises au-dessus du plan de travail arrière, à l'écart des projections d'eau. 2 blocs prises A répartis sur comptoir. Arrivées électriques sur murs pour TV, pour équipement sous comptoir, et pour tireuses à bière et laveuses.
Réseaux courants faibles	Arrivées électriques sur murs pour TV
Réseaux d'eau	Alimentation eau froide pour machine à glaçons, pour laveuse. Alimentation EC / EF, sur évier derrière le comptoir. Evacuation des eaux usées Particularités, eau adoucie
Autres	Signalétique

1.071: Terrasse	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	
Sols	
Plafond	
Menuiseries intérieures	
Menuiseries extérieures	Intégré dans le hall d'accueil.
Eclairage	
Réseaux courants forts	
Réseaux courants faibles	
Réseaux d'eau	
Autres	Signalétique

1.08 : Stockage buvette / bar	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lessivable
Sols	Carrelage classé U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>3</sub> ,C <sub>3</sub> , avec plinthes assorties
Plafond	plafond démontable
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 100 lux
Réseaux courants forts	2 prises classiques par local pour entretien. 4 prises classiques par local pour réfrigérateurs.
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique

1.09 : Office	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lessivable avec protection faïence au dessus des plans de travail.
Sols	Carrelage classé U <sub>4</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>3</sub> , C <sub>3</sub> , avec plinthes assorties.
Plafond	Plafond démontable
Menuiseries intérieures	Porte âme pleine
Menuiseries extérieures	porte métallique tiercée
Eclairage	Lampes résistantes à l'humidité.. Eclairage, 500 lux.
Réseaux courants forts	3 prises classiques réparties à usage général 6 prises classiques au-dessus des plans de travail, à l'écart des projections d'eau 2 prises classiques pour lave-vaisselle. 1 bloc prises A Arrivées électriques pour sèche-mains (avec hauteur adaptée dernière génération, pour mains plongeantes) et selon équipement (étuves,...) Circuit électrique lié au matériel (interrupteurs et prises placées à 1,10 m du sol)
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation EC / EF sur évier et pour lave-mains Alimentation pour lave-vaisselle Robinetterie Evacuation eaux usées
Autres	Signalétique Plans de travail avec éviers double bac, robinet douchette, rangements hauts et bas Lave-mains et sèche mains.

1.10 : Infirmierie	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lessivable de couleur claire et faïence au dessus du plan de travail
Sols	béton quartzé
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	Ensembles menuisés constitués d'un châssis fixe et d'un ouvrant.
Menuiseries extérieures	Mur rideau
Eclairage	Eclairage 500 lux
Réseaux courants forts	3 prises classiques réparties pour appareils (réfrigérateur,...) 1 bloc prises A Arrivées électriques pour sèche-mains Commande d'éclairage général à l'entrée
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation EC / EF sur lave-mains Robinetterie sur lave-mains Evacuation eaux usées
Autres	Signalétique Un lave-mains sur paillasse, de type évier Rangements

1.11: Patio	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Béton brut + structure pour plante grimpante
Sols	Béton minéral + forme de pente
Plafond	Néant
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	50 lux uniforme au sol par éclairage fixe depuis la façade
Réseaux courants forts	Prises de courant 380 V encastrées en façade du bâtiment Alimentations électriques des éclairages
Réseaux courants faibles	Arrivées pour sonorisation et affichage
Réseaux d'eau	Alimentation eau froide, prises d'eau encastrées pour nettoyage Evacuation des eaux pluviales
Autres	Signalétique

1.12 : PC Sécurité / SSI	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lessivable de couleur claire
Sols	Béton quartzé
Plafond	Plafond démontable
Menuiseries intérieures	Ensembles menuisés constitués d'un châssis fixe et d'un ouvrant
Menuiseries extérieures	Protection anti-effraction
Eclairage	Eclairage 300 lux Eclairage secouru Eclairage adapté à la présence des écrans de surveillance vidéo Eclairage par spot lumineux sur plans de travail Eclairage ponctuel sur plan de travail : jusqu'à 500 lux
Réseaux courants forts	10 prises classiques réparties sous plan de travail 1 bloc prises B sous plan de travail 4 prises 16 A sous plan de travail 1 prise 32 A mono sous plan de travail Arrivées électriques selon équipement : - système de surveillance vidéo - baies - alarme intrusion - alarme incendie - tableau de report de l'éclairage de l'ensemble du site - tableau de report des commandes de la GTC Aménagements particuliers pour dispositif de contrôle d'accès

Réseaux courants faibles	<p>Prises 4 prises RJ 45 sous plan de travail</p> <p>Aménagements particuliers Commande du système de surveillance vidéo relié à des écrans de contrôle couleur, avec enregistrement des images</p> <p>Tableau piloté des alarmes</p> <p>Liaison d'appel sécurité, accès prioritaire au système de communication au public (haut-parleurs)</p> <p>Intercom (liaison entre régies)</p> <p>GTC des alarmes et commandes (poste de supervision)</p> <p>Lignes téléphoniques, communication radio,...</p> <p>Lampe de signal d'occupation du local sur les circulations</p> <p>Pour dispositif de contrôle d'accès</p>
Réseaux d'eau	
Autres	<p>Signalétique</p> <p>Equipements de surveillance vidéo</p> <p>GTC</p> <p>Mobilier sur mesure, en fonction de l'équipement de surveillance vidéo</p> <p>Equipements de communication et informatique</p> <p>Dispositif de contrôle d'accès</p>

2.01 et 2.04 : Espaces spectateurs	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Traitement acoustique avec panneaux de correction. La salle est séparée des autres locaux par des volumes tampons.
Sols	Béton quartzé de couleur sombre
Plafond	Traitement acoustique Cofradal
Menuiseries intérieures	SAS acoustiques de séparation équipés de blocs-portes acoustiques.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage Variable : jusqu'à 500 lux Eclairage modulable suivant configuration depuis la régie. Commande de l'éclairage des poursuites en arrière scène, avec intercommunications avec les régies.
Réseaux courants forts	1 prise de courant tous les 5 ml, dont 4 à proximité de la scène Les prises de courants se trouveront dans les murs, et non dans les trappes au sol. 12 circuits 16A mono répartis sur les murs et le sol, 4 circuits triphasé 32A aux quatre coins de la salle, 1 circuit triphasé 32A sur le secourue (repris par le groupe électrogène) Nombre de répartition de circuits, d'alimentations et de puissance : à définir avec l'équipe technique suivant spectacles : - sur chaque passerelle de salle - au niveau des emplacements poursuites en fond de salle Prises et alimentation moteurs salle (moteurs 16 A triphasé) Aménagements particuliers pour branchement régie sur trappes, pour gradins mobiles et pour matériel de projection.
Réseaux courants faibles	2 prises RJ 45 à proximité de la scène Aménagements particuliers pour branchement et liaison de la régie sur trappes, et pour matériel de projection.
Réseaux d'eau	Néant

Autres	<p>Signalétique</p> <p>Tribune équipée de fauteuils escamotables dans des gradins télescopiques d'une hauteur constante.</p> <p>Plafond technique composé d'un faux-grill, d'un grill de scène accessible, de passerelles en scène et salle, d'un truss motorisé et de trois poutres roulantes au-dessus de la salle.</p> <p>Fourreaux accessibles permettant la pose de câbles (séparés son / lumière) desservant les régies fixe et mobile, les passerelles</p> <p>Crash barrière démontable avec dispositif d'ancrage au sol en nez de scène</p> <p>Rideaux de jauge avec accroches sur les poutres mobiles latérales de la salle</p>
--------	--

2.02 : Scènes	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Traitement acoustique sur les murs latéraux.
Sols	béton quartzé, comportant des caniveaux et trappes amovibles pour le passage des câblages volants son et lumière.
Plafond	Isolation acoustique cofradal
Menuiseries intérieures	Porte âme pleine + porte métallique grandes dimensions
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage artificiel modulable de 100 à 500 lux pour répétitions, commandé depuis la scène, le grill et la régie fixe et la régie mobile Eclairage artificiel pour spectacles, commandé depuis la régie fixe et la régie mobile en intensité et en position
Réseaux courants forts	5 prises classiques réparties sur chaque côté de la scène Nombre de répartition de circuits, d'alimentations et puissance : à définir avec l'équipe technique de la salle Puissance minimale, lumière 250 A triphasé, son 63 A triphasé Lignées graduées au niveau de la scène et des passerelles Prises et alimentation moteurs scène (moteurs 16 A triphasé) Aménagements particuliers pour commande grill Prises au niveau du grill, à 0,40 m du-dessus du niveau des passerelles techniques Commandes principales à proximité du plateau de scène pour éclairage de la salle et rideaux du cadre de scène
Réseaux courants faibles	8 Prises RJ 45 réparties Interphonie, appel loges (circuit indépendant du retour micro de la scène). Liaison, image et son entre chacune des deux salles, les loges, le catering, et le bureau du régisseur. Branchement et liaison régie, loges, passerelles sur fourreaux de câblages Réseau spécifique à la salle : à définir avec l'équipe technique de la salle.
Réseaux d'eau	Néant

Autres	Signalétique Scène fixe Passerelles sur 3 côtés de la salle (latéraux et arrière scène), avec garde corps et permettant l'accroche de matériel son et lumière Gril motorisé et stop-chute Rideau sur patience avant-scène et arrière scène Frise au-dessus du cadre de scène Pendrellons à l'italienne Système de barres d'accroches latérales sur les murs côtés cour et jardin (3 barres entre 50 et 150cm de hauteur) pour éclairage Gradateur Ecran de projection Equipement scénographique fixe.
--------	---

2.03 : Régie	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	Plancher technique stratifié sur vérins permettant le passage de gaines techniques
Plafond	Plafond absorbant acoustique
Menuiseries intérieures	Porte âme pleine + rideau métallique sur ouverture
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage variable : jusqu'à 300 lux, graduable Eclairage ponctuel, sur plan de travail : jusqu'à 500 lux
Réseaux courants forts	10 prises classiques réparties sous plan de travail/conssoles 1 bloc prises B sous plan de travail 4 prises 16 A sous plan de travail 1 prise 32 A mono sous plan de travail Arrivées électriques, basse tension : alimentation de l'ensemble des appareils par circuit filtré et protégé des micro-coupures Armoire de commande et de protection avec possibilité d'arrêt d'urgence
Réseaux courants faibles	4 prises RJ 45 sous plan de travail Intercom (liaison entre régies, loges, espaces techniques et arrières scènes) Commande de : - l'équipement électroacoustique - l'éclairage avec renvoi sur l'espace scénique Fourreaux régie-plateau de scène et réseau et régie mobile
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Tableaux de commande Equipement électroacoustique

3.01 : Espaces spectateurs	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Traitement acoustique avec panneaux de correction. La salle est séparée des autres locaux par des volumes tampons.
Sols	Béton quartzé de couleur sombre.
Plafond	Traitement acoustique Cofradal
Menuiseries intérieures	SAS acoustiques de séparation équipés de blocs-portes acoustiques.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage Variable : jusqu'à 500 lux Eclairage modulable suivant configuration depuis la régie Deux espaces pour l'éclairage poursuites en fond de salle en hauteur, avec intercommunications avec les régies
Réseaux courants forts	1 prise de courant tous les 5 ml, dont 4 à proximité de la scène 6 circuits 16A mono répartis sur les murs et le sol 4 circuits triphasé 32A aux quatres coins de la salle 1 circuit triphasé 32A sur le secourue (repris par le groupe électrogène) Nombre de répartition de circuits, d'alimentations et puissance : à définir avec l'équipe technique suivant spectacles : - sur chaque passerelle de salle - au niveau des emplacements poursuites en fond de salle Prises et alimentation moteurs salle (moteurs 16 A triphasé) Aménagements particuliers pour gradins mobiles
Réseaux courants faibles	2 prises RJ 45 à proximité de la scène
Réseaux d'eau	Néant

Autres	<p>Signalétique</p> <p>Tribune équipée de fauteuils escamotables dans des gradins télescopiques d'une hauteur constante.</p> <p>Plafond technique composé d'un faux-grill, d'un grill de scène accessible, de passerelles en scène et salle, d'un truss motorisé et de trois poutres roulantes au-dessus de la salle.</p> <p>Fourreaux masqués accessibles par trappes permettant la pose de câbles (séparés son / lumière) desservant les régies fixe et mobile, les passerelles</p> <p>Crash barrière démontable avec dispositif d'ancrage au sol en nez de scène</p> <p>Rideaux de jauge avec accroches sur les poutres mobiles latérales de la salle</p>
--------	--

3.02 : Scène	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Traitement acoustique sur les murs latéraux.
Sols	Béton quartzé. Il comporte des caniveaux et trappes amovibles pour le passage des cablages volants son et lumière.
Plafond	Isolation acoustique Cofradal
Menuiseries intérieures	Porte âme pleine + porte métallique grandes dimensions
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage artificiel modulable de 100 à 500 lux pour répétitions, commandé depuis la scène, le grill et la régie fixe et la régie mobile Eclairage artificiel pour spectacles, commandé depuis la régie fixe en intensité et en position
Réseaux courants forts	5 Prises réparties sur chaque côté de la scène Nombre de répartition de circuits, d'alimentations et puissance : à définir avec l'équipe technique de la salle Puissance minimale, lumière 125 A triphasé, son 32 A triphasé Lignées graduées au niveau de la scène et des passerelles Prises et alimentation moteurs scène (moteurs 16 A triphasé) Commandes principales à proximité du plateau de scène pour éclairage de la salle et rideaux du cadre de scène
Réseaux courants faibles	8 prises RJ 45 réparties Interphonie, Appel loges (circuit indépendant du retour micro de la scène) Liaison image et son entre chacune des deux salles et les loges, le catering, le bureau du régisseur Liaison image et son entre la salle club et la régie des studios. Branchement et liaison régie, loges, catering, passerelles sur fourreaux de câblages Réseau spécifique à la salle : à définir avec l'équipe technique de la salle
Réseaux d'eau	Néant

Autres	Signaletique Scène fixe Passerelles sur 3 côtés de la salle (latéraux et arrière scène) de 90 cm de passage utile Rideau sur patience avant-scène et arrière scène Frise au-dessus du cadre de scène 4 points d'accroche fixes pour amplis avec 2 points moteurs pour possibilité d'orientation suivant configurations (indépendants des poutres mobiles de la salle) Pendrillons à l'italienne Système de barres d'accroches latérales sur les murs côtés cour et jardin (3 barres entre 50 et 150cm de hauteur) pour éclairage Gradateur Equipement scénographique fixe (à déterminer par le MOA en concertation avec l'équipe technique de la salle)
--------	--

3.03 : Régie	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	Plancher technique stratifié sur vérins permettant le passage de gaines techniques.
Plafond	Traitement acoustique
Menuiseries intérieures	Châssis vitrés 2 châssis fixes et 2 châssis coulissants 500x120
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Variable jusqu'à 300 lux, et jusqu'à 500 lux sur poste de travail.
Réseaux courants forts	10 prises réparties sous plan de travail/consols 1 bloc prises B sous plan de travail 4 prises 16 A sous plan de travail 1 prise 32 A mono sous plan de travail Arrivées électriques basse tension : alimentation de l'ensemble des appareils par circuit filtré et protégé des micro-coupures Armoire de commande et de protection avec possibilité d'arrêt d'urgence
Réseaux courants faibles	Prises 4 prises RJ 45 sous plan de travail Intercom (liaison entre régies, loges, catering, espaces techniques arrières scènes (bureau du régisseur)) Commande de : - l'équipement électroacoustique - l'éclairage avec renvoi sur l'espace scénique Fourreaux régie-plateau de scène
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Tableaux de commande Equipement électroacoustique

3.04 : Buvette	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lessivables avec faïence au dessus des points d'eau et des plans de travail.
Sols	Carrelage classé U <sub>4</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>3</sub> , C <sub>3</sub> , avec plinthes à gorge assorties
Plafond	Plafond absorbant acoustique
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage 300 lux, graduable
Réseaux courants forts	4 prises classiques réparties 4 prises au-dessus des plans de travail arrière, à l'écart des projections d'eau 2 blocs prises A répartis sur comptoir Arrivées électriques sur murs pour TV, pour équipement sous comptoir et pour tireuse à bière et laveuse
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers sur murs pour TV
Réseaux d'eau	Alimentation eau froide pour machine à glaçons et pour laveuse. Alimentation EC / EF sur évier derrière le comptoir. Evacuation eaux usées. Particularités eau adoucie.
Autres	Signalétique Comptoir avec rangements Plan de travail avec évier double bacs Mobilier haut

3.05 : Local de rangement	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Béton brut
Sols	Sol industriel avec traitement anti-poussière.
Plafond	Isolation thermique avec locaux du 1er étage.
Menuiseries intérieures	Porte métallique à double vantaux 180x220 (MI1.3)
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 100 lux
Réseaux courants forts	4 prises, 1 radiateur
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique

4.01 : Espace d'accueil	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	Sol souple U <sub>3</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub>
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Porte 90x205 avec protection anti-effraction.
Eclairage	Eclairement, 200 lux en ambiance Eclairement ponctuel, 300 lux sur banque d'accueil
Réseaux courants forts	Prises classiques réparties (1 tous les 10 m <sup>2</sup> ) 2 prises classiques pour distributeurs de boissons et friandises 1 bloc prises B pour le poste de travail sur la banque d'accueil Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques sur murs pour TV Commandes d'éclairage non accessibles au public Aménagements particuliers pour dispositif de surveillance vidéo
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour dispositif de surveillance vidéo + sonnette d'entrée, et sur murs pour TV
Réseaux d'eau	Alimentation eau froide pour distributeur de boissons chaudes Evacuation des eaux usées
Autres	Signalétique Banque d'accueil Tapis de sol intégré (2 m x 1,50 m) Horloge Dispositif de surveillance vidéo

4.02 : Studios de répétition	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Traitement acoustique + Peinture acrylique
Sols	Sol souple antistatique U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub> avec système anti-vibration
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	2 Blocs-portes acoustiques.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage 300 lux
Réseaux courants forts	2 prises classiques réparties à usage général 1 bloc prises A tous les 5 m <sup>2</sup> Commande d'éclairage général à l'entrée
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour sonorisation et pour branchement, liaison régie commune
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Miroirs

4.03 : Studio d'enregistrement	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Traitement acoustique + Peinture acrylique
Sols	Sol souple antistatique U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub> avec système anti-vibration
Plafond	Revêtement absorbant de couleur neutre.
Menuiseries intérieures	2 Blocs-portes acoustique.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage artificiel modulable de 100 à 500 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique tous les 10 m 2 blocs prises B en position centrale 2 blocs prises A réparties face au poste de travail Commandes d'éclairage par zone Commande d'éclairage général à l'entrée
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour sonorisation, et pour branchement, liaison régie commune aux studios, fourreaux de câblages Réseau spécifique : à définir avec l'équipe technique de la salle
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Résille tubulaire en plafond trame 1.10x1.10m Equipement scénographique fixe.

4.04 : Régie conception vidéo	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	Plancher techniques stratifié sur verrins permettant le passage de gaines techniques, classé U <sub>4</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>2</sub> , Co.
Plafond	Revêtement absorband de couleur neutre.
Menuiseries intérieures	2 blocs-portes acoustique.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage variable jusqu'à 500 lux
Réseaux courants forts	<p>10 prises classiques réparties sous plan de travail            1 bloc prises B sous plan de travail            4 prises 16 A sous plan de travail            1 prise 32 A mono sous plan de travail            Arrivées électriques basse tension : alimentation de l'ensemble des appareils par circuit filtré et protégé des micro-coupures            Armoire de commande et de protection avec possibilité d'arrêt d'urgence            Commandes d'éclairage Par zone            Commande d'éclairage général à l'entrée            Aménagements particuliers pour matériel de projection</p>
Réseaux courants faibles	<p>4 prises RJ 45 sous plan de travail            Aménagements particuliers pour matériel de projection et selon équipement.            Lampe de signal d'occupation du local sur les circulations            Intercom :            - liaison entre régies            - liaison entre les régies et les studios</p>
Réseaux d'eau	Néant
Autres	<p>Signalétique            Ecran de projection            Tableaux de commande</p>

4.05 : Local rangement	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	Sol industriel, résistant et adapté à l'usage de matériel roulant + antipoussière
Plafond	Flocage thermique
Menuiseries intérieures	Porte à double vantaux largement dimensionnée.
Menuiseries extérieures	Porte largement dimensionnée
Eclairage	Eclairage > 150 lux
Réseaux courants forts	1 prise classiques tous les 10 m
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique

4.06 : Sanitaires	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lessivable et faïence
Sols	Carrelage grés cérame U <sub>3</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>3</sub> ,C <sub>2</sub>
Plafond	Rockfon royal hygiene
Menuiseries intérieures	Porte à âme bois avec fermeture par verrou et indicateur de présence.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage 200 lux Eclairage ponctuel sur miroir
Réseaux courants forts	2 prises classiques réparties par bloc pour entretien Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques pour sèche-mains (avec hauteur adaptée dernière génération, pour mains plongeantes type Dyson ou équivalent) Commandes d'éclairage par minuterie
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation eau mitigée sur lavabo Alimentation pour WC suspendus Evacuation des eaux usées
Autres	Signalétique Sanitaires robustes et fonctionnels (cuvettes WC suspendues avec abattant double et lavabos simples sur console avec robinet, miroirs)

5.01 : Espace d'accueil	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavable.
Sols	Béton quartzé
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine.
Menuiseries extérieures	Porte d'1m40 de largeur minimum par UP, avec protection anti-effraction.
Eclairage	Eclairage, 200 lux en ambiance Eclairage ponctuel, 300 lux sur banque d'accueil
Réseaux courants forts	2 prises classiques réparties à usage général Socles des prises munis d'obturateurs Commandes d'éclairage non accessibles au public Aménagements particuliers pour dispositif de surveillance vidéo
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour dispositif de surveillance vidéo
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Tapis de sol intégré (1,00 m x 0,80 m) Horloge Dispositif de surveillance vidéo

5.021 : Bureau simple	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavable
Sols	Sol souple U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub>
Plafond	plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	Ensembles menuisés constitués d'un châssis fixe et d'un ouvrant
Menuiseries extérieures	Ensembles menuisés réalisé en système de type mur rideau
Eclairage	Eclairage, 300 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique par local à usage général 2 blocs prises B répartis par local pour poste de travail Arrivées électriques sur mur pour TV Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers sur mur pour TV
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique

5.022 : Bureaux doubles	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavable de couleur claire
Sols	Sol souple U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub>
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	Ensembles menuisés constitués d'un châssis fixe et d'un ouvrant
Menuiseries extérieures	Ensembles menuisés réalisé en système de type mur rideau
Eclairage	Eclairage, 300 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique par local à usage général 3 à 4 blocs prises B répartis par local pour poste de travail Arrivées électriques sur mur pour TV Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Intercommunication avec les régies Aménagements particuliers sur mur pour TV
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique

5.023 : Bureaux triples	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavables de couleur claire
Sols	Sol souple U <sub>4</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>2</sub> , C <sub>2</sub>
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire
Menuiseries intérieures	Ensembles menuisés constitués d'un châssis fixe et d'un ouvrant
Menuiseries extérieures	Ensembles menuisés réalisé en système de type mur rideau
Eclairage	Eclairage, 300 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique par local à usage général 3 à 4 blocs prises B répartis par local pour poste de travail Arrivées électriques sur mur pour TV Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Intercommunication avec les régies Aménagements particuliers sur mur pour TV
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique

5.024 : Antenne régisseur	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavable de couleur claire
Sols	Sol souple U <sub>4</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>2</sub> , C <sub>2</sub>
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 300 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique par local à usage général 3 à 4 blocs prises B répartis par local pour poste de travail Arrivées électriques sur mur pour TV Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Intercommunication avec les régies Aménagements particuliers sur mur pour TV
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique

5.03 : Salle de réunion	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lavables de couleur claire
Sols	Sol souple
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine
Menuiseries extérieures	Ensembles menuisés réalisé en système de type mur rideau
Eclairage	Eclairage variable : 300 à 500 lux Eclairage par demi surface indépendant
Réseaux courants forts	1 prise classique tous les 5 ml à usage général 4 blocs prises B répartis 2 blocs prises A répartis Arrivées électriques en plafond pour vidéoprojecteur Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers en plafond pour vidéoprojecteur
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique

5.04 : Local Archives	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	Béton quartzé
Plafond	Flocage
Menuiseries intérieures	Porte à âme pleine
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 300 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique pour entretien Commande d'éclairage général à l'entrée
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Proscrire le cheminement de fluides et d'évacuations à proximité du local
Autres	Signalétique

5.05 : Kitchenette	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Lavables de couleur claire. Faïence au dessus des points d'eau et du plan de travail.
Sols	Carrelage classé U <sub>4</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>3</sub> , C <sub>3</sub> . Plinthes à gorges assorties.
Plafond	Plafond démontable, nettoyable, étanche - Rockfon royal hygiene
Menuiseries intérieures	Porte à âme pleine
Menuiseries extérieures	Mur rideau
Eclairage	Eclairage, 200 lux 500 lux sur le plan de travail
Réseaux courants forts	2 prises classiques réparties à usage général, 4 au-dessus du plan de travail, à l'écart des projections d'eau et 1 pour réfrigérateur. 2 blocs prises à répartir.
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation EC / EF sur évier Evacuation des eaux usées
Autres	Signalétique Un évier double sur plan de travail et rangements intégrés

5.06 : Vestiaires douches des bureaux	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Faïence + peinture
Sols	Carrelage classé U <sub>3</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>3</sub> , C <sub>2</sub> , avec plinthes à gorge assorties, et siphons de sol intégrés
Plafond	Plafond démontable, nettoyable, étanche - Rockfon royal hygiene
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine avec fermeture par verrou et indicateur de présence.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 200 lux Eclairage ponctuel pour miroirs
Réseaux courants forts	1 prise classique à côté de chaque miroir, à l'écart des projections d'eau Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques pour sèche-cheveux
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation eau mitigée sur lavabo et sur douche Evacuation des eaux usées
Autres	Signalétique Equipement : - lavabos - miroirs Casiers (sur pieds pour prévention de l'humidité)

5.07 : Sanitaires	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Faïence + peinture
Sols	Carrelage classé U <sub>3</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>3</sub> , C <sub>2</sub> , avec plinthes à gorge assorties
Plafond	Plafond démontable, nettoyable, étanche - Rockfon
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine avec fermeture par verrou et indicateur de présence.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage 250 lux Eclairage ponctuel pour miroirs
Réseaux courants forts	1 prise classique pour entretien Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques pour sèche-mains (avec hauteur adaptée dernière génération, pour mains plongeantes type Dyson) Commandes d'éclairage par minuterie
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation eau mitigée sur lavabo Alimentation pour WC suspendus Evacuation des eaux usées
Autres	Signalétique

6.01 : Espace détente	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	sol souple U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub>
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine.
Menuiseries extérieures	Menuiserie alu OF
Eclairage	Eclairage 200 lux
Réseaux courants forts	2 prises classiques réparties à usage général 2 blocs prises à répartir. Arrivées électriques sur murs pour TV Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers sur murs pour TV, et pour écoute et vidéo de la scène et appel depuis les régies et les espaces scéniques.
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique et enceinte d'appel

6.02 : Loges individuelles	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique et faïence
Sols	Sol souple U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub> CCTP et carrelage U <sub>3</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>3</sub> ,C <sub>2</sub> zone humide avec forme de pente vers siphon
Plafond	Plafond démontable, nettoyable, étanche - Rockfon royal hygiene
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine avec fermeture par verrou et indicateur de présence.
Menuiseries extérieures	Menuiserie alu OF sur allège
Eclairage	Eclairage, 250 lux Eclairage spécifique 500 lux sur table de maquillage
Réseaux courants forts	2 prises classiques réparties par local à usage général 2 sur chaque table de maquillage 2 blocs prises A par local Arrivées électriques pour sèche-mains, sèche-cheveux et sur murs pour TV Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers sur murs pour TV, pour écoute et vidéo de la scène et appel depuis les régies et les espaces scéniques dans chaque loge
Réseaux d'eau	Alimentation eau mitigée sur lavabo et douche Alimentation pour WC suspendu Evacuation des eaux usées
Autres	Signalétique Douches Sanitaires (cuvettes WC suspendues avec abattant double et lavabos simples sur consoles, miroirs ) Tables de maquillage (paillasses sèches et miroirs avec éclairage intégré) et rangements Enceinte "d'appel loge"

6.03: Loges collectives	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	Sol souple U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub>
Plafond	Plafond démontable, nettoyable, étanche - Rockfon royal hygiene
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine.
Menuiseries extérieures	Menuiserie alu
Eclairage	Eclairage, 250 lux Eclairage spécifique, 500 lux sur table de maquillage
Réseaux courants forts	2 prises classiques sur chaque table de maquillage 2 blocs prises A par local Arrivées électriques sur murs pour TV Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers sur murs pour TV et pour écoute et vidéo de la scène et appel depuis les régies et les espaces scéniques dans chaque loge
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Tables de maquillage (paillasses sèches et miroirs avec éclairage intégré) et rangements Enceinte "d'appel loge"

6.031 : Douches intégrées aux loges collectives	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Faïence toute hauteur.
Sols	Carrelage classé U4, P3, E3, C3. Avec plinthes à gorge assorties et incorporation de siphons de sol
Plafond	Plafond démontable, nettoyable, étanche - Rockfon royal hygiene
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine avec fermeture par verrou et indicateur de présence.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 250 lux Eclairage ponctuel sur miroirs
Réseaux courants forts	1 prise classique à côté de chaque miroir, à l'écart des projections d'eau Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques pour sèche-cheveux Commande d'éclairage général à l'entrée
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation eau mitigée sur lavabo et sur douche Evacuation des eaux usées Toutes les canalisations sont encastrées et visitables
Autres	Signalétique Lavabos et miroirs

6.032 : Sanitaires intégrés aux douches collectives	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Faïence toute hauteur.
Sols	Carrelage classé U <sub>4</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>3</sub> , C <sub>3</sub> avec plinthes à gorge assorties et intégration de siphons de sol
Plafond	Plafond démontable, nettoyable, étanche - Rockfon royal hygiene
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine avec fermeture par verrou et indicateur de présence.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 250 lux Eclairage ponctuel sur miroirs
Réseaux courants forts	1 prise classique par bloc pour entretien Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques pour sèche-mains (avec hauteur adaptée dernière génération, pour mains plongeantes type Dyson ou équivalent )
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation eau mitigée sur lavabo Alimentation pour WC suspendus Evacuation des eaux usées Toutes les canalisations sont encastrées et visitables
Autres	Signalétique Sanitaires robustes et fonctionnels (cuvettes WC suspendues avec abattant double, urinoirs et lavabos simples sur console, miroirs)

6.04 : Catering	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	sol souple U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub>
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine
Menuiseries extérieures	Menuiserie alu
Eclairage	Eclairage variable : 200 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique tous les 5 m à usage général 6 blocs prises à minima. A répartir Alimentation pour les chariots de réchauffe et banque réfrigérée. Arrivées électriques sur murs pour TV, et sur la cuisine de sorte à accueillir les éléments électro-ménagers (hotte, plaque induction, réfrigérateurs, lave-vaisselle...) Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers sur murs pour TV, et pour écoute et vidéo de la scène et appel depuis les régies et les espaces scéniques
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Enceintes "d'appel loge" Plan de travail meuble de stockage vaisselle et accessoires de cuisine Evier-plonge professionnelle 2 bacs avec robinet douchette

6.05 : Buanderie	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture lessivable de couleur claire.
Sols	Carrelage classé U <sub>4</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>3</sub> , C <sub>3</sub> , avec plinthes à gorge assorties. Incorporation de siphons de sol avec forme de pente pour évacuation des eaux.
Plafond	Plafond démontable, nettoyable, étanche - Rockfon royal hygiene
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 250 lux
Réseaux courants forts	Prises classiques au nombre de : - 2 à usage général - 1 pour lave-linge - 1 pour sèche-linge Commande d'éclairage général à l'entrée Prises à 1,10 m du sol
Réseaux courants faibles	néant
Réseaux d'eau	Alimentation eau froide sur lave-linge Alimentation EC / EF sur bac Evacuation des eaux usées
Autres	Signalétique

6.06 : Bureau de production	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture acrylique
Sols	Sol souple U <sub>4</sub> ,P <sub>3</sub> ,E <sub>2</sub> ,C <sub>2</sub>
Plafond	Plafond absorbant acoustique de couleur claire.
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine.
Menuiseries extérieures	Menuiserie alu OF sur allèges
Eclairage	Eclairage, 300 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique à usage général 2 blocs prises B répartis pour poste de travail Arrivées électriques sur murs pour TV Commande d'éclairage à l'entrée
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour écoute et vidéo de la scène et appel depuis les régies, les loges et les espaces scéniques, et sur murs pour TV
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Enceintes "d'appel loge" Coffre-forts (petit modèle) ( à mettre dans un bureau R+1)

6.07 et 6.08 : Sanitaires arrières scènes	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Faïence toute hauteur.
Sols	Carrelage classé U3, P3, E3, C2, avec plinthes à gorge assorties.
Plafond	Plafond démontable, nettoyable, étanche - Rockfon royal hygiene
Menuiseries intérieures	Porte bois à âme pleine avec fermeture par verrou et indicateur de présence.
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 250 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique par bloc pour entretien Socles des prises munis d'obturateurs Arrivées électriques pour sèche-mains (avec hauteur adaptée dernière génération, pour mains plongeantes type Dyson ou équivalent)
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation eau mitigée sur lavabo Alimentation pour WC suspendus Evacuation des eaux usées Toutes les canalisations sont encastrées et visitables
Autres	Signalétique Sanitaires robustes et fonctionnels (cuvettes WC suspendues avec abattant double, urinoirs et lavabos simples sur console, miroirs)

7.01 : Quai de déchargement PL	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Néant
Sols	Béton brut
Plafond	
Menuiseries intérieures	
Menuiseries extérieures	
Eclairage	Eclairage, 50 lux à 100 lux uniforme au sol souhaités par candélabre ou éclairage fixe depuis la façade Lampes anti-vandalisme
Réseaux courants forts	3 prises de courant 220 V et 1 prise de courant 380 V encastrées dans niche condamnable Commandes d'éclairage par détecteur de présence et sonde d'éclairage Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance
Réseaux d'eau	Evacuation EP
Autres	Signalétique Dispositif de vidéo-surveillance

7.02 : Local entretien maintenance	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Peinture anti-poussière avec faïence au dessus des points d'eau
Sols	Sol industriel résistant au poinçonnement au cisaillement et au passage de châssis en fer. antipoussière
Plafond	béton brut
Menuiseries intérieures	Porte métallique à double vantaux, d'1.80m minimum de largeur et de 2m20 de hauteur
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 150 lux
Réseaux courants forts	3 prises classiques réparties sur établi, à 1,10 m du sol 1 prise 380 V sur établi, à 1,10 m du sol 1 tétrapolaire 32A, 1 bloc prises A Commande d'éclairage général à l'entrée
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Alimentation EC / EF sur bac Evacuation des eaux usées
Autres	Signalétique Bac

7.03 : Locaux de stockage	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Béton brut
Sols	Sol industriel résistant et adapté à l'usage de matériel roulant. antipoussière
Plafond	Isolation thermique sous pation végétalisé et béton brut
Menuiseries intérieures	Porte métallique à double vantaux 3.00x2.20m
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 100 lux
Réseaux courants forts	1 prise classique tous les 20 m pour entretien
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique

7.04 : Local gradateur	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Béton brut
Sols	Sol industriel + antipoussière
Plafond	béton brut
Menuiseries intérieures	Porte métallique
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 300 lux
Réseaux courants forts	4 prises classiques à usage général Arrivées électriques, 3 x 125 A pour les lignes graduées
Réseaux courants faibles	Néant
Réseaux d'eau	Néant
Autres	Signalétique Armoire gradateurs 4 x 24 x 3 KW Armoire gradateurs 12 x 5 KW Un boîtier interphonie

7.08 : Local Poubelles	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Faïence
Sols	Carrelage classé U <sub>4</sub> , P <sub>3</sub> , E <sub>3</sub> , C <sub>3</sub> . Avec incorporation de siphon de sol et pente douce vers le système d'évacuation.
Plafond	Béton brut
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Porte permettant le passage d'un containers. Porte métallique
Eclairage	Eclairage, 100 lux Etanche
Réseaux courants forts	Commandes d'éclairage par détecteur
Réseaux courants faibles	néant
Réseaux d'eau	Alimentation sur point d'eau pour lavage et désinfection Evacuation des eaux usées
Autres	Signalétique Point d'eau

8.02 - 8.03 - 8.031 : Stationnement VL / personnel / artiste	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Néant
Sols	Terre / Pierre
Plafond	Néant
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairement 20 lux uniforme au sol souhaités par candélabre; 50 lux pour piétons Lampes anti-vandalisme
Réseaux courants forts	Arrivées électriques pour mâts d'éclairage éventuels <Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance, et pour dispositif de contrôle d'accès (y/c vidéophone) relié au PC sécurité
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance, et pour dispositif de contrôle d'accès (y/c vidéophone) relié au PC sécurité
Réseaux d'eau	Alimentation pour arrosage avec sous-comptage Evacuation des eaux pluviales Séparateur à hydrocarbures
Autres	Signalétique Signalétique conforme à celle imposée par le Code de la Route Mobilier urbain Lampadaires Dispositif de vidéo-surveillance Dispositif de contrôle d'accès (y/c vidéophone) Plantations nécessitant peu d'entretien (y/c arrosage goutte-à-goutte)

8.032 : Stationnement tour bus	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Néant
Sols	Terre / Pierre et béton minéral
Plafond	Néant
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage 20 lux uniforme au sol souhaités par candélabre ; 50 lux pour piétons Lampes anti-vandalisme
Réseaux courants forts	Arrivées électriques pour mâts d'éclairage éventuels Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers Pour dispositif de vidéo-surveillance
Réseaux d'eau	Alimentation pour arrosage avec sous-comptage Evacuation des eaux pluviales
Autres	Signalétique conforme à celle imposée par le Code de la Route Mobilier urbain : poubelle. Dispositif de vidéo-surveillance Plantations nécessitant peu d'entretien (y/c arrosage goutte-à-goutte)

8.04 : Stationnement VL Public	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Néant
Sols	Terre / Pierre et béton minéral
Plafond	Néant
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage 20 lux uniforme au sol souhaités par candélabre ; 50 lux pour piétons Caractéristiques Lampes anti-vandalisme
Réseaux courants forts	Arrivées électriques pour mâts d'éclairage éventuels Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance
Réseaux d'eau	Alimentation pour arrosage avec sous-comptage Evacuation des eaux pluviales
Autres	Signalétique conforme à celle imposée par le Code de la Route Mobilier urbain : poubelle, lampadaires. Dispositif de vidéo-surveillance Plantations nécessitant peu d'entretien (y/c arrosage goutte-à-goutte)

8.05 : Stationnement 2 roues	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Néant
Sols	Béton minéral
Plafond	Néant
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 50 lux en éclairage fixe depuis façade ou poteaux Lampes anti-vandalisme
Réseaux courants forts	Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance Alimentations électriques des éclairages enterrés
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance
Réseaux d'eau	Evacuation des eaux pluviales
Autres	Signalétique 2 abris vélo 5.00x8.00 hauteur 2.50m Dispositif de vidéo-surveillance

8.o6 : Retournement PL	Caractéristiques techniques (techniques, matériel, matériaux...)
Murs	Néant
Sols	Béton minéral
Plafond	Néant
Menuiseries intérieures	Néant
Menuiseries extérieures	Néant
Eclairage	Eclairage, 50 lux en éclairage fixe depuis façade ou poteaux Lampes anti-vandalisme
Réseaux courants forts	Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance Alimentations électriques des éclairages enterrés
Réseaux courants faibles	Aménagements particuliers pour dispositif de vidéo-surveillance
Réseaux d'eau	Evacuation des eaux pluviales
Autres	Signalétique Dispositif de vidéo-surveillance